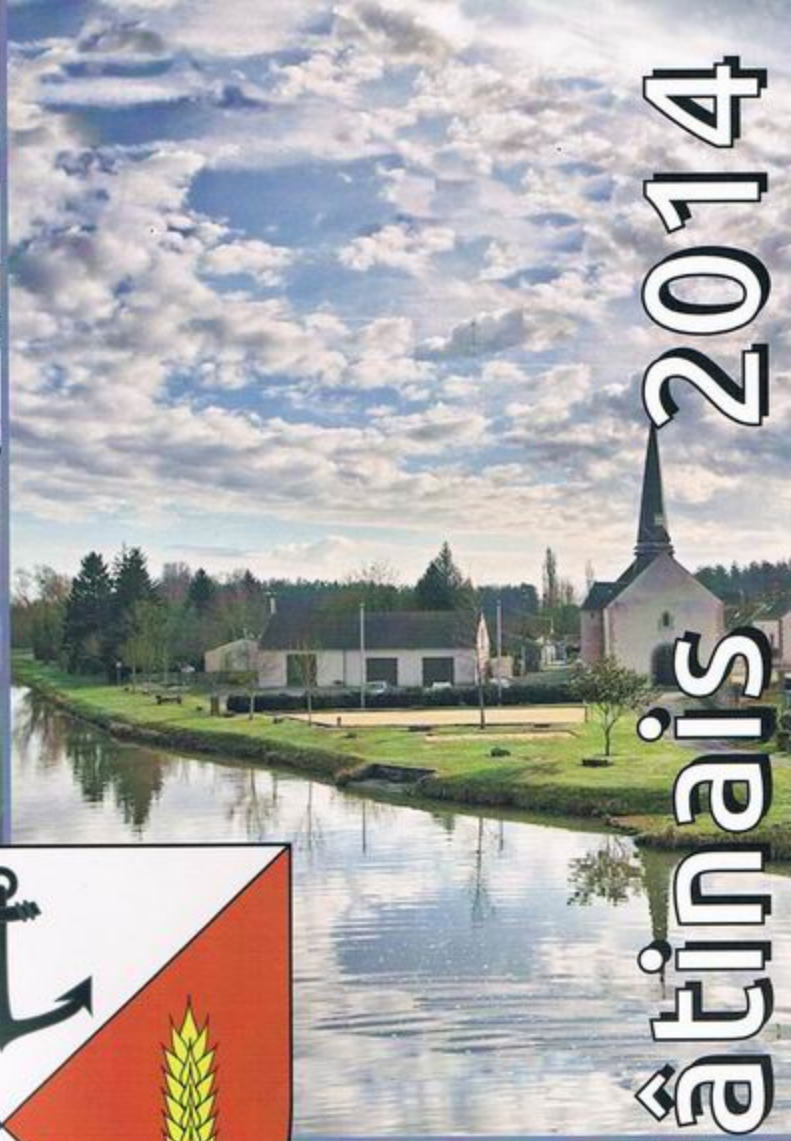
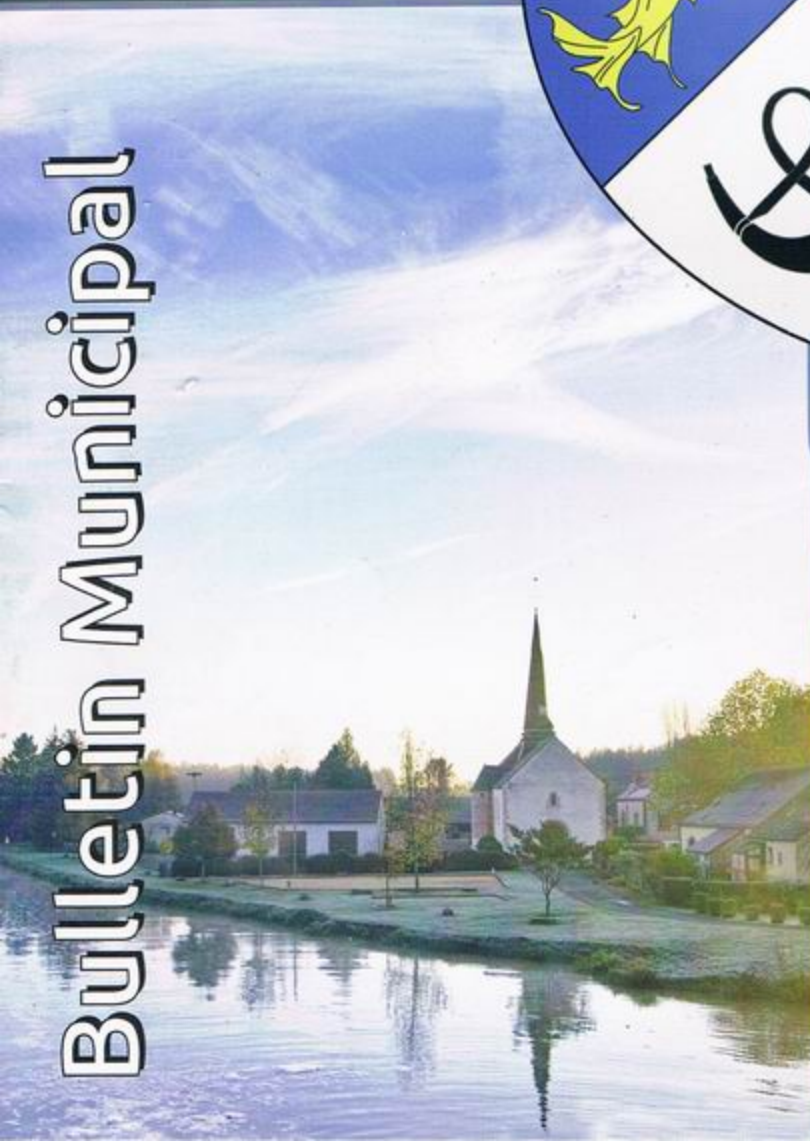
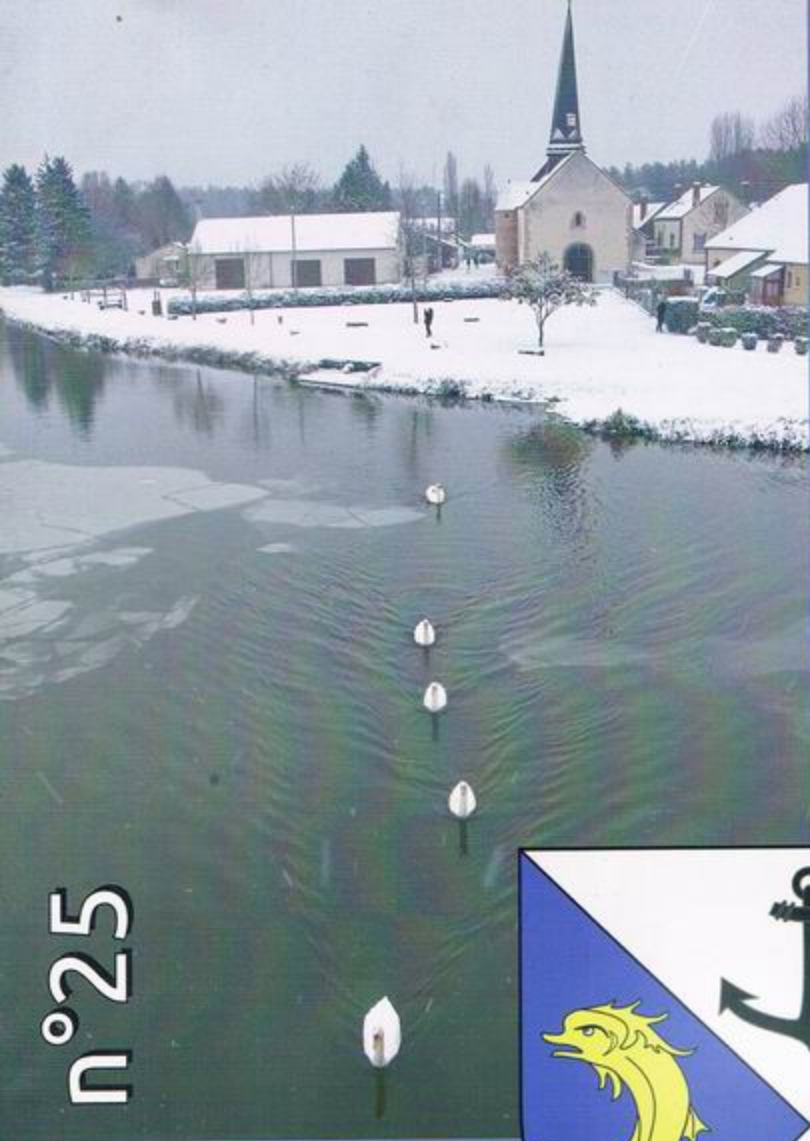






L' école de Chailly.



Tournoi de foot.



Sortie en forêt.



Les Sables d'Olonne - séjour d'une semaine pour les classes de CE2 et CM1.



Visite du château de Chambord.

Aide bénévole aux devoirs, pour les enfants de l'école de Chailly.

Elle a été assurée cette année par :

Madame Edith Bourgeon

Monsieur André Coille

Madame Martine Dalaigre

Madame Monique Montaigne

Dont nous saluons le dévouement.



## Sommaire

|                                      |                      |
|--------------------------------------|----------------------|
| N° Téléphones utiles                 | pages 2 et 3         |
| A votre service                      | pages 4 et 5         |
| Voisinage                            | page 6               |
| Infos pratiques                      | page 7               |
| Elections                            | page 8               |
| Règlement cimetière                  | page 9               |
| Etat Civil                           | page 10              |
| Fleurissement                        | page 11              |
| S.I.R.I.S.                           | page 12              |
| Evènements                           | pages 13, 14, 15, 16 |
| Travaux                              | page 17              |
| Association ASC                      | pages 18 et 19       |
| Association AAPMA et Chailly Loisirs | page 20              |
| Association Saint Aignan et SHOL     | page 21              |
| Patrimoine                           | page 22              |
| Histoire                             | pages 24, 25, 26, 27 |
| A Chailly il y a 100 ans             | page 28              |

# Le mot du Maire

## Mesdames, Messieurs,



Mairie de Chailly

Sous l'impulsion de votre conseil municipal, en 2013, la commune a réalisé les travaux suivants:

- La création du massif du columbarium.
- La mise en place du parking et d'un sentier pour améliorer l'accessibilité à la salle de réunion de l'ancien presbytère et à l'aire de jeu.
- L'isolation du grenier de la mairie.
- La rénovation d'une salle de l'ancienne école et des sanitaires.
- Le changement de la porte de la sacristie de l'église.

Il faut noter également, sur le plan des équipements, l'achat d'une lame de déneigement polyvalente, d'une photocopieuse et de divers logiciels.

Une colonne semi-enterrée a été mise en place à ROMAISON par le S.I.C.T.O.M. et un récupérateur de textiles a été installé place de l'église par une association. Un tronçon d'éclairage public sera modernisé au cours du premier trimestre 2014 entre la mairie et l'école. La communauté de commune a rénové, à notre demande, un tronçon de voirie sur le chemin de la Bourbonnière.

Le projet de création d'une maison de santé, mis au point par la C2C à laquelle est venue se rattacher la commune de Chatenoy, avance à grands pas.

Après six années d'efforts pour notre fleurissement, le panneau "VILLAGE FLEURI" nous a été décerné lors du concours 2013, ce qui renforce l'attractivité de notre commune.

Le 16 juin 2013 la navigation renaissait pour une journée sur le canal d'Orléans sur lequel évoluaient deux bateaux: L'un électrique de l'A.N.C.O, l'autre à vapeur de J.J. CARAVIGLIOLA. Cette manifestation montrait les possibilités de navigation sur le canal.

En 2013, ont démarré les deux chantiers importants que sont:

- La réforme des rythmes scolaires dans le cadre du S.I.R.I.S.
- Le Plan d'Accessibilité à la Voirie (P.A.V.E) qui devra être mené à bien en 2014.

Enfin après 25 années d'engagement passées au service de votre collectivité (deux mandats de conseiller municipal, un mandat d'adjoint et un mandat de maire) je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales de mars 2014.

Grâce à une gestion rigoureuse tout au long de notre mandat, nous laisserons une situation financière saine à nos successeurs.

Après avoir remercié toutes celles et ceux qui, au quotidien, ont défendu les intérêts de notre commune à mes côtés pendant ces six dernières années, je vous adresse un au revoir.

A l'aube de la nouvelle année, les membres du conseil municipal et nos employés communaux se joignent à moi pour vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets.

Le Maire, Gérard DALAIGRE

## La mairie à votre service.

### Les permanences sont assurées par les adjoints:

Monsieur COGNET Richard, Madame FALZON Françoise, Madame COFFINEAU Danielle, Monsieur LEHOUX Joël, le mardi de 17 h. à 19 h.

Et par Monsieur le MAIRE, le vendredi de 17 h. à 19 h.

Une permanence administrative se tient également le lundi matin de 10 h. à 12 h.

Tél. 09 67 14 26 70 / Tél-Fax. 02 38 96 26 70

E-mail: [mairie-chailly-en-gatinais@orange.fr](mailto:mairie-chailly-en-gatinais@orange.fr)





**SAMU 45** **15**

**GENDARMERIE** **17**  
38 Fg de Sully - Lorris  
Tél. 02 38 94 07 25

**POMPIERS** **18**  
6 Place du Mail - Lorris  
Tél. 02 38 92 44 45

**A partir d'un** **112**  
**telephone**  
**portable**

**SOS MAIN** - Tél. 0 820 000 660  
(toutes plaies graves affectant les mains)  
**POLYCLINIQUE DES LONGUES ALLÉES**  
25 rue de Mondésir - St Jean de BRAYE

**CENTRE ANTIPOISON** - Tél. 02 41 48 21 21  
(renseignements sur la conduite à tenir dans l'attente des premiers secours en cas d'intoxication ou d'empoisonnement)

**CENTRE HOSPITALIER** - Tél. 02 38 95 91 11  
658 rue Bourgoins - Amilly

## MEDECINS

Cabinet médical des Docteurs LALLEMAND, TRIN, MARTIN.  
2, rue des Demoiselles - Lorris - Tél. 02 38 92 40 10

Les Docteurs LALLEMAND et TRIN reçoivent uniquement sur rendez-vous.  
Le Docteur MARTIN consulte: le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 16h à 18 h, le jeudi de 9h30 à 11h30, le vendredi de 7h à 9h30, le samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous.  
Le Docteur MARTIN s'absente le lundi, le Docteur LALLEMAND le mercredi, le Docteur TRIN le samedi.

## DENTISTES

Cabinet dentaire des Docteurs F. MARCEAU, I. MARCEAU et P. CASTRO.  
23 place du Martroi - Lorris - ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
Tél. 02 38 94 83 19 (commun aux 3 docteurs)  
Fermé le samedi après-midi, le lundi et le jeudi après-midi.

## PHARMACIES

Sylvie DOUCET,  
10 Place du Martroi - Lorris - Tél. 02 38 92 40 09  
Pharmacie ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Fermeture le lundi.  
Jérôme THOMAS,  
15 Grande Rue - Lorris - Tél. 02 38 92 45 27  
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

## INFIRMIERS

Mme FORGET,  
Infirmière à domicile (libérale) - Tél. 02 38 96 31 62

## AMBULANCES

"Ambulances Saint JACQUES"  
2 Allée du Château - Bellegarde - Tél. 02 38 90 15 30

## DIVERS

**CENTRE MEDICO SOCIAL** (assistantes sociales)  
7 route de la Forêt - Lorris - Tél. 02 38 92 31 20

**SAMU SOCIAL** (aide aux personnes en état de détresse matérielle ou morale) - Tél. 115

**S.O.S AMITIÉ** (interlocuteur en cas de détresse morale) - Tél. 02 38 62 22 22

**S.O.S FEMMES BATTUES** - Tél. 3919

**S.O.S DROGUE ALCOOL TABAC** - Tél. 0 800 23 13 13

**SIDA INFORMATIONS** - Tél. 0 800 840 800

**ALLO ENFANTS MALTRAITES** (le signalement de maltraitance d'un enfant est un devoir légal et moral) - Tél. 119

**CIDFF** (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

31 rue Cheautemps - Montargis - Tél. 02 38 98 53 76 - Accueil du lundi au vendredi.

## ! En cas de besoins

### Medecins:

Une garde est organisée le week-end du samedi midi au lundi 8 heures.

### Dentistes:

Une garde est organisée les week-ends et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Tél. 02 38 81 01 09

### Pharmacies:

Si vous voulez connaître le nom de la pharmacie de garde ouverte en week-end ou les jours fériés vous pouvez téléphoner au 32 37 où l'on vous indiquera une pharmacie dans les localités avoisinantes de Chailly.  
Si vous trouvez plus pratique de vous rendre à Montargis, rendez-vous au commissariat de Police 27 Rue du Port en n'oubliant pas de vous munir de votre ordonnance. Le policier de permanence vous indiquera sur la vu de votre ordonnance la pharmacie de la ville qui est ouverte.

## PERSONNES AGEES et HANDICAPEES

**A.D.A.P.A** (Union nationale de l'aide et de soins à domicile)

7 route de la Forêt - Lorris - Tél. 02 38 94 83 49

### A.D.M.R

18 rue du Docteur ROUX Montargis - Tél. 02 38 70 80 80

Auxiliaires de vie pour personnes âgées ou handicapées (charge déductible des impôts à 50%)  
aide-ménagère, aide à la personne, courses, portage de repas à domicile, jardinage, bricolage...

### PRÉSENCE VERTE

Tél. 02 38 60 55 89

Dispositif permettant d'assurer la sécurité des personnes et de faciliter le maintien ou le retour à domicile.  
Service ouvert à toute personne quels que soient son domicile, son âge ou son régime de protection sociale.  
Une aide financière peut être accordée par le C.C.A.S de la commune, la C.P.A.M, la M.S.A.

## ECOLES

**S.I.R.I.S** (Syndicat Intercommunal de regroupement d'intérêt scolaire)

8 rue des écoles - Thimory - Tél. 02 38 89 51 10 (ouvert le mardi et le jeudi)

École de THIMORY - Maternelle et C.P - Tél. 02 38 89 51 09

École de CHAILLY - du CE.1 au CM.2 - Tél. 02 38 96 30 14

Collège de LORRIS - 38 rue Saint LAZARE - Lorris - Tél. 02 38 92 41 69

## SERVICES ADMINISTRATIFS

**POINT POSTE** - Café de Chailly - Tél. 02 38 96 24 00

du lundi au samedi 8h30-11h30, dimanche 8h30-14h, fermé le mercredi, lever du courrier à 9h.

### TRESOR PUBLIC

7 rue des Marchés - Lorris - Tél. 02 38 92 40 55

du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h30-16h, le vendredi 8h30-12h

### SOUS-PREFECTURE

22, 24 rue BAUDIN - Montargis - Tél. 02 38 85 00 21

### D.D.T (ex D.D.E)

25 rue Jean JAURES - Montargis - Tél. 02 38 28 30 40

### LYONNAISE DES EAUX

213 rue du CHRIST B.P. 220

Service clients - Tél. 0 810 361 361

Dépannages - Tél. 0 810 861 861

### EDF - GDF

Renseignements (7 jours/7 et 24/24) - Tél. 0 810 333 045

Dépannage (24/24) - Tél. 09 726 750 45

## CULTURE

### BIBLIOTHEQUE de LORRIS

24 Place du Mail - Tél. 02 38 94 83 68

ouverte le mercredi de 14h à 19h, le jeudi et samedi de 9h à 12h, le vendredi de 17h30 à 19h

## SPORTS

### TENNIS

Chailly vous propose en location un court (situé à proximité de l'école)

La gestion est assurée par Mr RIGHI, au café, 5 rue du Port - Tél. 02 38 96 24 00

Tarif horaire : 8€ (pour 2 adultes) - 5€ (-16ans) | Tarif annuel : 30€ (pour 2 adultes) - 18€ (-16ans)

### NATATION

**Bassin cantonal de natation de Lorris**

6 rue Antoine de Saint EXUPÉRY - Tél. 02 38 92 31 47

Ouvert le mardi de 18h à 19h45 et le mercredi de 12h45 à 14h15

Tarif: 7€ pour 30 minutes en individuel et 45 minutes en groupe (à partir de 6 personnes)

### Associations:

Vous pratiquez le tennis de table, la randonnée pédestre, la gymnastique, la pétanque, la danse...

Reportez-vous aux pages Association Sportive et Culturelle de ce bulletin.

## Pour nos amis les animaux

### Vétérinaire de Lorris

Tél. 02 38 92 40 06

Portable 06 11 19 68 72

### Agence nationale de recherche des animaux

Tél. 0800 802 302

### Identification des animaux

Tél. 01 55 01 08 08

### Fourrière du refuge de Chilleux aux Bois

Tél. 0238398675

## ! Balade du Canal d'Orléans

La 23ème balade du canal d'Orléans aura lieu le dimanche 16 février 2014. Il y aura quatre parcours 6, 11, 18 et 24 km.

Le lieu de départ et d'arrivée sera Le Pôle d'activité culturelle de Faye aux loges. Il y aura trois points de ravitaillement sur le parcours.

Les heures d'inscription pour les différents parcours sont les suivantes:  
Parcours de 18 et 25 km. 7 à 8 heures -  
Parcours de 11 km. 8 à 10 heures -  
Parcours de 6 km. 9 à 10 heures  
Renseignements au 02 38 46 82 91, par email: canal.orleans@wanadoo.fr, et sur le site internet: www.canal-orleans.fr



### Documents que l'on peut obtenir et démarches possibles en mairie.

Adressez-vous à la mairie qui vous renseignera sur les pièces à fournir pour :

- 1) Une copie intégrale d'acte de naissance.
- 2) Un extrait d'acte de naissance, de mariage, ou de décès.
- 3) Une carte d'identité.
- 4) Une carte grise.
- 5) Un duplicata de permis de conduire.
- 6) Un duplicata du livret de famille
- 7) Une légalisation de signature.
- 8) Une reconnaissance anticipée (Il s'agit d'un acte d'état civil qui permettra à l'enfant naître de porter le nom du père)

9) Le recensement citoyen (dès votre seizième anniversaire ou dans les trois mois qui suivent).  
Il facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la journée d'appel et de préparation à la défense. Cette journée doit avoir lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques.

- 10) Demande de permis de construire.

**Vous pouvez également consulter le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour les pièces 1 à 8.**

Pour le recensement citoyen vous pouvez également avoir recours à internet <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> ou aller sur le portail [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

Pour les demandes de permis vous pouvez également vous les procurer sur internet en allant sur [www.vosdroits.service-public.fr](http://www.vosdroits.service-public.fr)



### COMMERÇANTS DANS LE BOURG

**BAR-TABAC chez Dominique RIGHI (Tél. 02 38 96 24 00)**

Ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 7h30 à 19h30.  
Vous pouvez trouver des boissons à emporter, de la confiserie, des biscuits, journaux, timbres, enveloppes et cartes postales.



### COMMERÇANTS AMBULANTS

Trois commerces ambulants sont à votre service sur la commune.

**La boulangerie DOS SANTOS (Tél. 02 38 96 21 46)**

qui fait trois tournées par semaine dans le bois de Romaison, les mardi, jeudi et samedi (vers 10h30) proposant du pain, des viennoiseries, quiches et pizzas, de la pâtisserie, des fruits, et quelques articles d'épicerie.

**La Superette ambulante de Stéphanie MOTTEAU (Tél. 02 38 96 21 46 - mël: stef7718@hotmail.com)**

qui effectue ses tournées tous les vendredis (vers midi) au bourg et à Romaison. Elle propose, du pain, des produits fermiers, de l'épicerie, des fruits, des produits de toilette, des produits ménagers. Possibilité de livraison à domicile sur commande.

**L'épicerie mobile DELBIDIS de Mr. DELAVEAU (Tél. 02 38 92 23 25)**

propose un service de boucherie, charcuterie, et crèmerie tous les mercredis entre 10h et 11h au bourg (devant la mairie)



### SERVICE A LA PERSONNE

Le carré rouge mobile poursuivra ses prestations en 2014.

il assure une aide dans les domaines alimentaire, vestimentaire, et administratif, ainsi que la fourniture de produits d'hygiène.



## Tarif de location

Habitants de la commune      Habitants hors commune

|                                         |       |       |
|-----------------------------------------|-------|-------|
| 1 journée (sans cuisine)                | 70 €  | 95 €  |
| 1 journée (avec cuisine)                | 100 € | 150 € |
| 2 journées (sans cuisine)               | 105 € | 160 € |
| 2 journées (avec cuisine)               | 170 € | 230 € |
| Vin d'honneur (sans cuisine)            | 50 €  | 65 €  |
| Vin d'honneur (avec cuisine)            | 60 €  | 75 €  |
| Location 1 journée<br>1 table + 2 bancs | 3 €   |       |

## Salle des fêtes

La salle des fêtes de Chailly offre une capacité de 120 personnes. C'est un local chauffé de 120 m<sup>2</sup> qui n'est pas doté de matériel de sonorisation, mais qui présente des facilités de branchements électriques. Elle dispose de tables montables sur chevalets, et de chaises. Elle offre un local cuisine avec piano pour confection ou réchauffage de repas. Un meuble chauffant permet le maintien des plats à température. En outre elle dispose d'une armoire frigo et d'un congélateur, d'une plonge et d'un lave-vaisselle. Elle n'offre pas de vaisselle. Elle dispose d'un local sanitaire avec trois w.c. et 2 lavabos. Il est conseillé de prendre ses dispositions pour réserver à l'avance. (renseignements et réservation à la mairie)



## Ramassage des ordures ménagères

### Rappel de quelques règles :

La collecte des ordures ménagères se fait le lundi après-midi. Ne seront ramassés que les sacs contenus dans les poubelles du SICTOM. Les poubelles devront être disposées dans la matinée du lundi au droit des habitations.

Les habitants qui ne souhaitent pas de conteneur peuvent demander un badge qui leur permet de déposer leurs sacs dans la colonne située près des bacs de tri sélectif, chemin de Bossefaux, ou sur d'autres lieux si le badge est activé.

Pour plus de renseignements, contacter le SICTOM au tél. 02 38 59 50 25

Les verres, emballages et papiers qui font l'objet d'un tri sélectif doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet situés dans le bourg derrière l'église ou dans le bois de Romaison, chemin de Bossefaux.

Les objets encombrants et les cartons doivent être déposés à la déchetterie de Lorris. (voir horaires ci-contre)



## Conteneur à Textiles

En réponse à une demande répétée des habitants, la mairie a passé une convention, le 6 Novembre 2013, avec deux partenaires, SNR et KFB.

SNR est un organisme de promotion pour l'insertion par le travail qui collecte des vêtements ou des textiles usagés ou neufs dans un but de soutien à l'emploi dans le Loiret.

KFB est une entreprise solidaire de recyclage.

Ce conteneur se trouve sur la place de l'église à côté de ceux réservés au tri.

Vous pouvez y déposer : vêtements propres, neufs ou usagés, linge de maison, chaussures par paires, maroquinerie ou jouets.

## Déchetterie de Lorris

Est ouverte tous les matins de 9h à 13h, sauf le jeudi.

Et tous les après-midi de 13h30 à 17h.

Le mardi après-midi la fermeture se fait à 16h.

## JARDINAMAT

VERTS LOISIRS

ECHO

VIKING

ISEKI

Husqvarna

STIHL

22 rue Edouard Branly 45700 VILLEMANDEUR

02 38 07 10 95 - Fax 02 38 07 10 96

## M.G.O.

(MAÇONNERIE GRAUX OLIVIER)

Pour tous vos travaux, petits ou gros, Intérieurs, comme extérieurs

**Maçonnerie  
Couverture  
Carrelage  
Isolation  
Clôture**

Devis gratuits  
Tarifs forfaitaires ou horaires

**Tél. : 02.38.95.66.89**  
45260 CHAILLY EN GATINAIS

## HORAIRES À RESPECTER POUR LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE.



L'arrêté préfectoral du 10 décembre 1990 précise que ces travaux ne peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables que de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches uniquement de 10 heures à 12 heures.

## LIMITES DE PROPRIÉTÉ.

**ARTICLE I** - Une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative des deux propriétés est à respecter pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur.

**ARTICLE II** - Les propriétaires sont tenus d'élaguer et de tailler les branches à l'aplomb du domaine public et privé. Un entretien régulier des arbres et des haies évite de nuire à son voisinage et réduit les risques de dysfonctionnements des lignes électriques et téléphoniques, de même qu'il évite de créer une gêne pour les travaux de voirie et de fossés.

- Le règlement spécifique aux lotissements de: "Romain", "Le petit Romain", "Bellevue", "Les Chamoreaux", "La Pointe", "La Bécasserie", "Noublain", précise que les haies vives en limite séparative ne doivent pas dépasser 1,50 m. de hauteur.



©Péhel - La Nouvelle République



©Dawid - La Nouvelle République

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Les arrêtés préfectoraux de juin et novembre 2002 stipulent qu :

"Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit. Toutefois, le brûlage des déchets végétaux et déchets de jardin peut être toléré en fonction des circonstances locales. Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne pour le voisinage aucun risque pour la sécurité publique".

Une source d'eau pour arrosage en cas de propagation du feu est indispensable

## CURAGE DES BUSES

Avec le retour des pluies d'automne, un bon entretien des buses évite de porter nuisance à autrui. Il est donc rappelé que l'entretien et le curage des buses sur une longueur de 5 mètres de part et d'autre de l'accès à un terrain doivent être assurés par le propriétaire du dit-terrain dans l'intérêt de tous.

## UTILISATION DE DESHERBANT

Certaines personnes entretiennent les fossés devant leur propriété en utilisant du désherbant chimique pour lutter contre l'enherbement des pentes. Cette façon de procéder présente un double inconvénient. Elle est critiquable sur le plan écologique du fait de la dispersion de produits chimiques dans la nature. Par ailleurs, par la destruction prolongée ou définitive des racines qui retiennent la terre, elle participe au dépôt de boue au fond du fossé ce qui, au fil du temps, diminue sa capacité d'évacuation des eaux pluviales.

## RESTONS VIGILANTS

Etre un bon voisin c'est aussi ne pas rester indifférent si le ou les voisins; personnes vivant seules ou âgées dont on sait qu'ils sont présents chez eux n'ont pas ouvert leurs volets alors qu'il est une heure avancée.

Mettons au point avec notre voisinage un accord amical de surveillance réciproque des demeures en cas d'absence. Si vous envisagez une absence de longue durée informez la gendarmerie. Sachez également vous inquiéter si un véhicule suspect ou inconnu se trouve dans votre propriété.



## VOYAGES A LA DEMANDE

Un bus Ulys passe prendre les voyageurs à domicile (tarif 2€40).



Pour aller de Chailly à Lorris, le mardi ou le jeudi : réserver la veille avant midi au tél. 0 800 00 45 00



Pour aller de Chailly à Bellegarde le lundi, ou le mardi : réserver le vendredi pour le lundi qui suit, et réserver la veille avant midi pour le mardi au tél. 02 38 93 48 00

## CARTES D'IDENTITE , L'ETAT SIMPLIFIE VOS DEMARCHES

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 seront valables 15 ans . Les cartes encore valides au 1<sup>er</sup> Janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures ( moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte. Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## TOUTE LA TNT

Depuis le 12 décembre 2012, 6 nouvelles chaînes HD gratuites sont disponibles sur la TNT : HD1, l'équipe 21, 6 ter, NUMERO 23, RMC Découverte et Chérie 25.

Il y aura une diffusion progressive de ces nouvelles chaînes selon 13 phases jusqu'au 2 juin 2015.

Le 21 janvier, ces 6 nouvelles chaînes HD seront disponibles dans le LOIRET.

Seuls les foyers recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés. Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la haute définition (téléviseur TNT HD et / ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

**Que faut-il faire ?** Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer dans la journée du 21 Janvier, une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Pour de plus amples renseignements rendez-vous sur [www.toutelatnt.fr](http://www.toutelatnt.fr)

## SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS

**Pour les particuliers:** entretien de la maison (ménage, re-passage, vitres, rangements divers ..) entretien des extérieurs (jardins , pelouse, taille haies, arbustes, ramassage de feuilles, déneigement des abords...); petit bricolage (papiers peints, peinture, petite maçonnerie...)

Avec possibilité de réduction d'impôts dans le cadre des emplois familiaux.

**Pour les associations:** entretien de locaux, des espaces verts; manutention; remplacements en cantine (cuisine, service, surveillance ); garderie périscolaire.

**Pour les entreprises y compris secteur agricole:** manutention, remplacement ponctuel de personnel; répondre à un surcroît d'activité; période d'essai avant recrutement.

SEG, c'est la SOUPLESSE (pas de contrainte de durée), la REACTIVITE (réponse adaptée sous 24 heures), la SIMPLIFICATE (aucune démarche administrative).

Contactez Sandie LACROIX : SEG - Centre Médico Social, 7 route de la Forêt, 45260 LORRIS .

Bureaux ouverts mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30. Accueil téléphonique du lundi au vendredi: 02 38 94 84 57. mail : [asso-seg@wanadoo.fr](mailto:asso-seg@wanadoo.fr)

Site internet : [www.seg45.fr](http://www.seg45.fr)

## ALLOCATION JOURNALIERE DE PRÉSENCE PARENTALE

Connaissez vous l'allocation journalière de présence parentale? (AJPP)

Elle vous concerne:

- si votre enfant à charge a **moins de 20 ans**,
- s'il est gravement **malade, accidenté ou handicapé**.
- si vous cessez ponctuellement votre **activité professionnelle** ou votre **recherche d'emploi** pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant des soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le Médecin Conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en savoir plus ou en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales.

Tél: 0 810 25 45 10 ou télécharger l'imprimé sur le site internet: [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE RSA

Un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent et dont les ressources sont faibles .

Célibataires ou vivant en couple, avec ou sans enfants, le montant du RSA est calculé en fonction de votre situation et de vos ressources des trois derniers mois.

N'hésitez pas à faire le test RSA sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou adressez-vous à votre C A F au tél: 0 810 25 45 10

## COMMUNE DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Le mode de scrutin ne change pas: les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pouvez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retrancher des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les résultats seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il ne vous sera plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans le tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.

**Nouveau :**

- \* Présentation d'une pièce d'identité pour voter.
- \* Déclaration de candidature obligatoire avant le 6 mars.
- \* Impossibilité de voter pour une personne non candidate.



ZA Les Dentelles  
45260 LORROS

Tél. 02 38 92 42 14  
Fax 02 38 94 86 61

umhs.fr



**POMPES FUNEBRES - FUNERARIUMS**  
**MARBRERIE - CONTRAT-OBSÈQUES**

1659, avenue du docteur Schweitzer . AMILLY Tél. 02 38 07 00 07  
26 avenue du Maréchal Leclerc . BELLEGARDE Tél. 02 38 90 49 00

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE**

**24h/24 et 7j/7 au**

**02 38 95 21 26**

Habilitation Préfectorale : 02-45-58 - N° Oras : 07028705

*Entre nous,  
Il y a bien plus*

Nous avons fait paraître dans le **bulletin n°23 (2012)** le règlement du cimetière. Depuis, ce texte a subi les modifications suivantes:

- I. **En ce qui concerne le droit d'inhumation** : une quatrième catégorie a été ajoutée à celles des personnes ayant droit. Il s'agit des personnes ayant résidé sur la commune. Ce droit étant soumis à l'avis du maire.
- II. **En ce qui concerne l'affectation des terrains** : Outre les terrains communs et les concessions, nous avons maintenant le columbarium et le jardin du souvenir.
- III. **L'article 14 qui traite des différents types de concessions est modifié comme suit :**

- |                                      |                                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1) Concessions temporaires de 15 ans | 4) Columbarium temporaire de 15 ans |
| 2) Concessions temporaires de 30 ans | 5) Columbarium temporaire de 30 ans |
| 3) Concessions temporaires de 50 ans | 6) Columbarium temporaire de 50 ans |
| 7) Jardin du souvenir                |                                     |

IV. **L'article 5 concernant la circulation des véhicules est modifié comme suit** : Les voitures de service et les véhicules d'entreprise ne peuvent entrer dans le cimetière qu'à la condition que la commande de travaux ait été effectuée en mairie et que les intervenants aient préalablement signalé leur arrivée à la mairie.

V. **L'article 18 qui traite des caveaux et monuments est modifié comme suit** : En ce qui concerne le Columbarium, les inscriptions devront se faire sur la plaque et non sur la porte.

Ce règlement est affiché en mairie et à la porte du cimetière.

## METEOROLOGIE

Que de fois n'entend-on nous pas dire : "Il n'a jamais fait si chaud", "Nous n'avons jamais eu une telle sécheresse", "nous n'avons jamais eu tant de pluie". En fait nous oublions, et c'est tant mieux, les caprices souvent désagréables de la météorologie. Dans les années 60, ils étaient attribués aux essais de la bombe atomique. "Avec leur bombe, ils détraquent l'atmosphère", disait-on dans nos campagnes ! Aujourd'hui, tout est mis sur le compte du CO2. De savantes personnes nous expliquent que s'il fait chaud ou s'il fait froid, c'est toujours à cause du réchauffement climatique, lié aux activités humaines. Mais d'autres personnes, non moins savantes, rétorquent qu'à l'échelle cosmique nous sommes des microbes assez présomptueux pour croire à notre influence sur un ensemble de grands cycles qui nous transcendent. Qui a raison? L'année 2013 a été placée, pourrait-on dire, sous le signe de l'eau. Après l'été indien qui avait marqué la fin 2012 nous avons connu plusieurs mois de précipitations continues. La terre bientôt saturée a fini par ne plus pouvoir absorber l'eau du ciel. Ce qui provoqua plusieurs inondations spectaculaires.



Canal - 19 janvier



Romaison - 19 janvier



Bourg - 20 janvier



Bourg - 20 janvier



Bourg - 20 janvier



Bourg - 20 janvier



Bourg - 20 janvier



Ecluse Bourg - 02 février



Pâturage aux Bœufs - 19 juin



**NAISSANCES**

12 mai Louis Arnaud Matthieu  
 14 août Brendan Adrian Marc'h  
 8 novembre Gabriel Pierre Jean-Claude

DELANDE  
 LANGLOIS  
 MARYCZUK AUVRA

**MARIAGES**



24 avril  
 Loïc Louis Léon  
 Maria Elena  
 BRUNEL  
 MAIA



27 juillet  
 Sylvain Robert Daniel Martial  
 Jessica Aurore Marie Ange  
 ARN  
 BRIN



12 octobre  
 Patrice  
 Sandrine Lydie Edwige  
 WANT  
 DELAPIERRE



16 novembre  
 Philippe Jacques  
 Catherine  
 DONZEAU  
 DEZECOT



7 décembre  
 Patrick André Jacques  
 Tetyana  
 PARMONTIER  
 Grygorivna OMELCHENKO

**DECES**

15 juillet  
 Domingos PEREIRA DA SILVA  
 né le 14 novembre 1962 à LOUROSO PORTUGAL

# fleurissement

Lors de «la cérémonie de présentation des vœux du Maire» les fleurissements de jardin les plus beaux ont été récompensés par l'attribution de bons d'achat chez des pépiniéristes (de 30 à 50 €).

Ont été récompensés (catégorie du règlement...)

Dans la catégorie A - Maisons avec jardins très visibles de la rue type très fleuri.

|                    |         |                               |
|--------------------|---------|-------------------------------|
| Monsieur et Madame | GALOPIN | 11 Chemin de Chevillon.       |
| Monsieur et Madame | JUSSY   | 6 Chemin de Chomeplate.       |
| Monsieur et Madame | PLAÇAIS | 50 Rue de La Pâtur aux Bœufs. |

Dans la catégorie B - Maisons avec jardins visibles de la rue type paysager ou jardins à thème.

|                    |          |                               |
|--------------------|----------|-------------------------------|
| Monsieur et Madame | BODEAU   | 22 Chemin de Chevillon.       |
| Monsieur et Madame | CHARDEAU | 11 Rue de la Pâtur aux Bœufs. |

Dans la 2<sup>e</sup> catégorie - Maisons avec décor floral sur la voie publique.

|                    |       |                         |
|--------------------|-------|-------------------------|
| Monsieur et Madame | RIOUT | 52 Route de Bellegarde. |
|--------------------|-------|-------------------------|

Dans la 4<sup>e</sup> catégorie - Maisons ayant des possibilités limitées de fleurissement.

|        |           |                        |
|--------|-----------|------------------------|
| Madame | DE GUERRA | 40 Route de Montargis. |
| Madame | GUYADER   | 8 Route de Montargis.  |

Dans la 11<sup>e</sup> catégorie - Fermes fleuries.

|                    |                |                    |
|--------------------|----------------|--------------------|
| Monsieur et Madame | LEROY (Gérard) | Ferme de Romaison. |
|--------------------|----------------|--------------------|

Dans la 15<sup>e</sup> catégorie - Jardins potagers fleuris.

|        |                 |                        |
|--------|-----------------|------------------------|
| Madame | LEROY (Lucette) | 20 route de Montargis. |
|--------|-----------------|------------------------|

L'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

devra se faire en mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet



## fleurissement communal

Durant l'année 2013, il a été procédé à un fleurissement du monument aux morts avec 30 Rudbeckias jaunes, 8 Lysimachias, 50 Géraniums lierre rose pale.

Les jardinières du pont ont été fleuries avec 99 Bégonias Dragon Wing rouges, 33 Ipomées vertes, 33 Gauras blancs.

Les autres massifs ont reçu 20 Bégonias rouges et 20 Bégonias blancs et 300 Géraniums roses.

### PANNEAU VILLAGE FLEURI

Le jury départemental du comité de fleurissement a décidé, suite à son dernier passage, d'attribuer à notre village le panneau "Village fleuri du Loiret" qui récompense les efforts fournis par la municipalité, les jardiniers et les habitants en matière de fleurissement. Ce panneau sera officiellement remis lors de la remise des prix dans l'arrondissement de Montargis qui se tiendra à Villemandeur, salle de Lisledon, le mardi 11 février 2014.

Accepte les fleurs que je t'envoie.  
Leur douce haleine a un langage  
plus éloquent que les mots; elles  
empruntent au ciel les odeurs  
qu'elles nous rendent; elles sont  
images de l'amour qui reçoit et qui  
paye dix fois plus qu'il ne reçoit;  
daigne leur sourire.  
(In Les derniers jours de Pompei)



## illuminations

Chaque année un certain nombre de fidèles enrichissent notre environnement par l'installation dans leur jardin ou sur leur demeure de décorations de Noël qui apportent une note de gaieté très appréciée.

D'année en année il font des émules. Il faut les encourager, ce sont :

Mr. et Mme BOURGEON (Romaison), Mr. et Mme CHARDEAU (Romaison), Mr. et Mme CHIROUX (Romaison), Mr. et Mme CORBEL (Rche Moulin), Mr. et Mme LEGRAND (Route de Chevillon), Mr. et Mme LEROY (Romaison), Mr. et Mme LOTTA-BRAUX (Rche Moulins), Mr. et Mme MAUCUER (Romaison), Mr. et Mme PASCO (Romaison), Madame GUILLOTIN (Marchais Pinard).

Qui ont été récompensés, le jour des vœux du Maire, par des paquets d'enveloppes affranchies avec un timbre représentant le cœur du village.

CARTE POSTALE DE CHAILLY  
CONTRIBUEZ AU RAYONNEMENT DU  
VILLAGE EN ECRIVANT VOTRE  
COURRIER SUR CETTE CARTE POSTALE  
QUI EST EN VENTE A LA MAIRIE AU PRIX  
DE QUARANTE CENTIMES.



# SIRIS CHAILLY PRESNOY THIMORY

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### Les nouveaux rythmes scolaires

Une nouvelle organisation du temps scolaire est entrée en application à la rentrée 2013 ; celle-ci poursuit avant tout un objectif pédagogique et vise notamment à respecter les rythmes d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école. Les grands principes de la nouvelle organisation du temps scolaire :

- Une durée hebdomadaire d'enseignement de 24 heures qui reste identique.
- 9 demi-journées incluant le mercredi.
- Allègement de la journée d'enseignement : 5 h 30 sauf dérogation.
- 1 demi-journée n'excédant pas 3 h 30, sauf dérogation.
- Pause méridienne de 1h30 au minimum.

Comme pressenti, chute vertigineuse des effectifs. De 200 nous passons à 176 élèves. Nous avons frôlé la fermeture de classes ce qui aurait entraîné un double niveau dans toutes les classes. C'est l'ouverture de l'école maternelle aux enfants de 2 ans et demi qui nous a évité la fermeture.

L'année 2013 a marqué le début de notre concertation cantonale relative aux rythmes scolaires que nous devons mettre en place pour septembre 2014. (voir article ci-dessous).

Un grand **MERCI** à tous ceux et celles qui nous aident de quelque façon que ce soit, mais aussi merci d'avance aux personnes qui voudront bien s'impliquer dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons besoin de **VOUS**.

*Bonne année à Tous* Pascal CHEVY, Président

Notre regroupement scolaire doit mettre en application cette réforme pour la rentrée 2014. Notre souhait est de mener une réflexion au niveau du pays de Lorrain, et notamment avec la communauté de communes.

Un comité de pilotage (élus, parents, enseignants, personnels, associations, partenaires extérieurs) au sein de notre regroupement a été mis en place. Celui-ci va évaluer et suivre le projet.

Nous devons définir les activités péri-éducatives que nous allons mettre en place.

Nous avons besoin de personnes prêtes à s'investir dans la vie scolaire. Elles seront associées à des animateurs diplômés.

Surtout, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples renseignements ou pour proposer vos idées. Nous restons à l'écoute de toutes propositions.

#### ATTENTION

A compter du 01 janvier 2014 augmentation du prix du repas de cantine. Il passera à 3.15 €.

### AVIS DE RECHERCHE

Si vous êtes Papi, Mamie, Parents, Artistes etc. passionnés par une quelconque activité, vous avez un peu de temps.

Alors, venez faire découvrir votre passion aux enfants des écoles du Siris

Nous avons besoin de vous.

Pour plus d'informations téléphonez au 02.38.89.51.10

Le Lundi ou le Jeudi

### JEUX DE SOCIÉTÉ

Nous sommes à la recherche de jeux de société, de tous matériaux pouvant servir à des créations : tissus, papiers, perles, dentelles, boutons, cartons, bois, etc....

Nous sommes très heureux d'avoir pu participer financièrement aux 2 voyages organisés par les enseignantes de l'école de Chailly ; l'un aux Sables d'Olonne pour les CE2, CM1 et l'autre à Combloux pour les CM2. Nous tenons à les remercier toutes les trois pour avoir mis leur vie familiale entre parenthèses pendant une semaine.

Toute l'équipe syndicale vous souhaite une très bonne année 2014

### LES FINANCES DU SIRIS - Compte administratif 2012

|                      | Fonctionnement | Investissement |
|----------------------|----------------|----------------|
| Dépenses             | 318 000.95 €   | 71 708.73 €    |
| Recettes             | 371 227.46 €   | 76 261.19 €    |
| Résultats de Clôture | 53 226.51 €    | 4 552.46 €     |

Soit un excédent global de 57 778.97 €



## 5 janvier

Selon la tradition et en présence des officiels du canton, le Maire présentait ses vœux aux habitants de Chailly. L'assistance était nombreuse.

Les Calliaciens s'étant distingués par un effort de fleurissement ou de décorations de Noël recevaient un prix en bons d'achat pour le fleurissement, et en enveloppes affranchies pour les illuminations. Cette réunion fut l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants venus s'installer dans le village:

Monsieur et Madame MARCENY, Saint AIGNAN

Monsieur RAYMOND et Madame HERNANDO au 18 rue du Marchais Pinard

Monsieur et Madame COUTON - 47, rue de la Pâtur aux Boeufs

Monsieur et Madame POUPIN - 42, route du Fort

Monsieur et Madame DAIRAIN - 2, impasse de la Bécasserie

Monsieur JACQUIN et Madame BLAIN, Rouches Moulins

Madame DOREAU - 2, route de Beauchamps

Madame FLISSI et Monsieur PHELIZOT - 36, route de Bellegarde

La soirée se termina par un vin d'honneur.



## 10 février

Pour manifester leur désaccord avec la nouvelle grille tarifaire concernant le ramassage des ordures ménagères et suivant les consignes du Collectif 64, une cinquantaine d'habitants de la commune sont venus aligner leurs poubelles devant la façade de la mairie.



## 17 mars

Ce dimanche se déroulait la brocante sous un ciel maussade comme c'est souvent le cas. Il y eut environ 200 exposants et la fréquentation fut satisfaisante surtout le matin.



Le stand Chailly- Loisirs répandait dans l'air une agréable odeur de barbecue. Vers 13 heures la pluie vint malheureusement gâcher cette manifestation pendant laquelle se tenait à la salle des fêtes une exposition de Patchwork et de Carton - plume.



## 6 avril

Un couple de Calliaciens fêtait ses « Noces d'Or »

Il s'agissait de Chantal DUREAU née le 7 juin 1938 et de Raymond CHIROUX né le 30 septembre 1939. Leur mariage avait été célébré le 29 avril 1963 à Paris dans le cinquième arrondissement. Raymond avait exercé le métier d'imprimeur et Chantal fut elle-même une employée d'imprimerie. Par la suite, les époux CHIROUX ont tenu une brasserie à PARIS.

En 1970 ils ont fait l'acquisition d'une demeure dans le bois de Romaison. Ils sont venus s'y installer définitivement à l'âge de la retraite.





**C**e 6 avril, Chantal et Raymond, en présence de membres de leur famille et de nombreux amis, renouelaient leur engagement devant Monsieur le Maire et deux membres du conseil. Cette cérémonie émouvante au cours de laquelle étaient évoquées ces cinquante années de vie commune résumées en un poème, fut officialisée par la signature de documents et la remise d'un diplôme.



Puis après la classique séance photo, parents et amis se sont rendus à la salle des fêtes pour partager un excellent repas confectionné par le traiteur HUMMEL. Le remarquable dessert en forme de gondole vénitienne réalisée en choux et nougatine fut suivi d'une joyeuse farandole sur la musique de l'animateur LUCZKOW Pascal.



**8 mai**

cérémonial habituel au cimetière et au monument aux morts.



**12 mai**

l'après-midi, se tenait impasse de la Bécasserie le traditionnel "Troc aux plantes"

organisé par Marie-Danielle ORLAY pour la cinquième année consécutive. Il n'y a pas eu cette année l'affluence habituelle. Marie-Danielle qui a été l'initiatrice de cette manifestation sympathique ne pourra plus, en raison de ses différentes occupations, assurer l'organisation des "trocs aux plantes" à venir et fait un appel à candidature pour assurer la relève. Nous espérons que son appel sera entendu et qu'ainsi cette occasion de se retrouver entre Calliaciens du bourg et de Romaison pourra se pérenniser.



**16 juin**

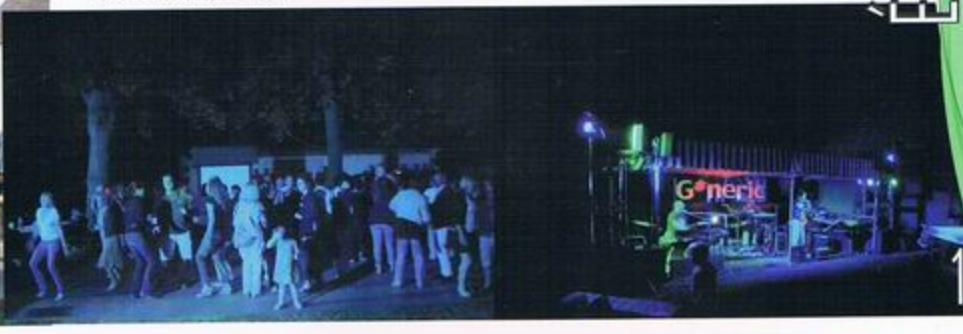
**l'A.N.C.O. Association pour la valorisation du patrimoine du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans,**

chargée de défendre le principe de réhabilitation et de réouverture à la navigation du canal d'Orléans, dans sa globalité, organisait à Chailly une journée consacrée à l'histoire du canal. Une conférence intéressante concepteur et réalisateur du canal, Robert Mahieu, fut prononcée par Monsieur COTTERET ancien vice-président conseil général et responsable de l'A.N.C.O. Pendant ce temps évoluaient sur le canal deux bateaux, l'un de l'A.N.C.O. à moteur électrique et l'autre à vapeur mis à disposition et piloté par monsieur CARAVIGLIOLA menuisier à Noy (passionné de machines à vapeur). Ces bateaux offraient aux personnes présentes une promenade sur le canal. La journée était particulièrement belle et ensoleillée et tout le monde en gardera un bon souvenir.



13 juillet

Le temps particulièrement agréable a permis d'installer sur la place du bourg les différents jeux en bois fabriqués par ABC JEUX. Ces installations furent très appréciées des enfants ainsi que des adultes qui les accompagnaient. En fin d'après midi furent dressées les tables autour desquelles prirent place les 150 personnes présentes pour prendre le repas préparé par le traiteur HUMMEL. En fin de repas, on procéda au tirage du « panier garni » qui fut emporté par François ABASSIN puis au tirage de la loterie. Le repas terminé, la foule se dirigea vers le port où fut tiré un feu d'artifice toujours aussi remarquable pour une petite localité comme Chailly. Tout le monde rejoignit alors la place pour un bal qui dura jusqu'à deux heures du matin. L'animation musicale était assurée par le groupe G'NERIC de l'association "Mille et une fêtes".



**HALLOWEEN**  
Cette année on a fêté Halloween au bourg à Romaison

**A**u bourg, c'est Sylvie RIGHI et Rafaël MARTIN BARROSO organisateurs de cette fête depuis déjà 12 ans qui ont réuni le vendredi 25 Octobre de 15 heures à 19 heures un groupe de 32 enfants âgés de 2 à 15 ans avec leurs accompagnants pour former un convoi qui s'est rendu au domicile des Calliaciens impressionnés par leur déguisement et qui leur ont donné généreusement des sucreries. Puis les courageux petits monstres ont réclamé la pause goûter.



**A**u bois de Romaison où l'on n'avait pas célébré Halloween l'an dernier, Sandrine TROGNEUX aidée de quelques parents a pu réunir le vendredi 31 Octobre à 17 heures 30 une trentaine d'enfants qui sont allés sonner aux portes des habitants du bois. Espérons que dans les années à venir des organisateurs dévoués permettront encore aux enfants de Romaison de donner la réplique aux enfants du bourg.

On les a donc accompagnés à la salle de réunion de l'ancien presbytère où un goûter préparé grâce à la générosité de certains parents les attendait. Après le goûter les plus courageux ont demandé d'organiser un deuxième convoi. Sylvie et Rafaël remercient parents et enfants de faire de cette fête d'Halloween un moment convivial qui fait partie des souvenirs amusants du village. Les organisateurs prennent l'engagement de commencer l'an prochain leur tournée par la route de Bellegarde dont les habitants ont exprimé leur déception de ne pas avoir été visités cette année.

11 novembre

Un petit groupe de fidèles a rendu hommage au cimetière aux deux combattants morts pour la France.

Christian GUEGUEN soldat au 2<sup>e</sup> RCA à Tlemcen, mort au combat à Nedromah en Algérie le 3 janvier 1956 dans sa 22<sup>e</sup> année.

Jean BONNAUD brigadier au 301<sup>e</sup> régiment d'artillerie, mort pour la France à Chailly en Gâtinais le 17 juin 1940 à l'âge de 30 ans.

De retour au monument aux morts, monsieur le Maire lut le billet du Ministre des Anciens Combattants puis se rendit en compagnie de l'assistance dans la salle du conseil pour y prendre le "pot de l'amitié".



## 17 novembre

la « Bourse aux jouets » organisée par CHAILLY LOISIRS renouait avec le succès après une désaffection l'année dernière. 17 exposants, dont une association pour les enfants hospitalisés du LOIRET, ont tenu des stands à la salle des fêtes de 8 heures à 17 heures. Jouets, vêtements, peluches, poussettes firent l'objet de transactions.



## 1 décembre

Se tenait à la salle des fêtes le banquet des aînés offert par le C.C.A.S. L'accordéoniste "Mady" assurait l'animation. Les 85 convives présents ont beaucoup apprécié le repas préparé par le traiteur HUMMEL.



## 7 décembre

Les époux Chardeau ouvraient leur "Chalet des Rêves" au public. Suivant l'habitude, cette année fut marquée par la création d'une nouvelle maison du village : LE MOULIN DE L'ELEGANCE ET LA MAISON DU BONHEUR. Fidèle à la tradition le chalet a reçu la visite du Père Noël et d'un groupe de chanteurs.



Cette année, environ 2000 personnes sont venues visiter cette exposition qui fait rayonner très loin notre village.

## 18 décembre

Journée récréative avec déjeuner et jeux, organisée grâce au dévouement de Claude, Edith, Laurence, Martin et Sandra, et pour les hommes de Stéphane et Ben.



## 22 décembre

Veillée de Noël autour de la crèche à Saint Aignan. A l'issue de cette réunion la vingtaine de participants ont dégusté un chocolat chaud.



# les travaux 2013

## Travaux au cimetière

De février à avril l'employé communal Didier Dalançon, a achevé la réfection du mur ouest du cimetière commencée l'an dernier. Ces travaux ont comporté le retrait de l'ancien crépi faisant réapparaître les pierres dont il a maçonné les joints. En deux ans, outre les différents autres travaux dont il a eu la charge, Didier aura ainsi traité une surface de 183 m2.



Toujours au cimetière, au printemps, le deuxième employé Bruno Padeloup, suivant les conseils de Laurence Prochasson, a réalisé l'aménagement paysager du site funéraire.



## Renforcement de voirie

En octobre-novembre l'entreprise VAUVELLE missionnée par la C2C, dans le cadre du transfert de voirie, a réalisé des travaux de renforcement de la chaussée de la route de la Bourbonnière.



## Travaux à la mairie

Début octobre un chantier d'une dizaine de jours conduit par l'entreprise ECOTOP et financé par la commune s'est tenu au niveau du grenier de la mairie. Il s'agissait de travaux d'isolation de l'ensemble de ce grenier avec mise en place de deux portes pour accéder aux combles. Il faut signaler la participation bénévole des ouvriers de l'entreprise du Conseiller Municipal Sébastien MARCHAND qui ont monté les plaques d'isolation au grenier.



## Création d'une salle de réunion

Au début du mois de novembre ont commencé des travaux de modification d'une salle de classe de l'ancienne école en une salle de réunion pour associations. Ces travaux menés par l'entreprise JOURDAIN de Bellegarde pour la plomberie, et par l'entreprise GRAUX, pour la maçonnerie, comporteront un accès et des toilettes pour handicapés.



## RAMASSAGE SCOLAIRE

Un service de bus assure le ramassage scolaire au bourg et aux deux abribus de Romaison pour les élèves scolarisés à l'école de Chailly et au collège de Lorris.

Le car de la ligne 3107 pour les lycéens scolarisés à Montargis s'arrête au bourg de Chailly à 7h05



## Colonne ordures ménagères



Durant les mois de janvier et février, le S.I.C.T.O.M a réalisé à proximité de l'aire de tri sélectif du chemin de Bossefaux une colonne semi-enterrée réservée au dépôt des ordures ménagères des habitants qui ont demandé d'avoir accès à cette colonne

par un badge. Cette dernière est chapeautée par un couvercle contenant un dispositif qui déclenche l'ouverture grâce au badge.

## Accès à l'aire de jeux

Fin septembre - début octobre, des travaux pris en charge par la commune ont été réalisés au niveau de l'aire de jeu par la S.A.R.L CAILLAT. Il s'agissait de l'aménagement d'un chemin d'accès piétonnier à l'aire de jeux et à l'ancien presbytère et de 5 places de parking dont une pour handicapés et de mise en place de deux lisses de sécurité.



**ANDRE PEINTURE**

**DECORATION**

RAVALEMENT  
VITRERIE  
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

**-15% à -20% SUR LES RAVALEMENTS**

**02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91**

[www.andrepeinturedecoration.com](http://www.andrepeinturedecoration.com)

"Bellevue" - 45260 Chailly en Gâtinais

Cette année encore, nous vous proposons des activités et même quelques nouveautés. Venez-vous détendre en rejoignant les adhérents du Foyer des Jeunes, vous trouverez certainement une activité qui vous conviendra.

### Voici le programme proposé pour la saison 2013 - 2014

|                               |                           |                          |                                                          |
|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------|
| LUNDI                         | Gymnastique Douce         | Adultes                  | De 14h00 à 15h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Patchwork                 | Adultes                  | De 14h00 à 17h00 (Salle de réunion)                      |
|                               | Tennis de Table           | Jeunes à partir de 8 ans | De 18h00 à 19h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Sophrologie               | Adolescents & Adultes    | De 19h15 à 21h00 (Salle des fêtes)                       |
| MARDI                         | Gym Parents/Enfants       | Enfant/Adulte            | De 9h00 à 10h00 (Salle des fêtes)                        |
|                               | Balade Pédestre           | Adultes                  | De 14h00 à 17h00 (Selon calendrier)                      |
|                               | Gymnastique Eveil baby    | Enfants de 3 à 6 ans     | De 17h30 à 18h30 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Gymnastique               | Adolescents & Adultes    | De 19h00 à 20h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Gym/Expression corporelle | Adolescents & Adultes    | De 20h à 21h (Salle des fêtes)                           |
| MERCREDI                      | DANSE                     | Enfants                  | De 15h00 à 16h00 &<br>De 16h00 à 17h00 (Salle des fêtes) |
|                               |                           | Pré adolescents          | De 17h00 à 18h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               |                           | Adolescents              | De 18h00 à 19h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               |                           | Adultes                  | De 19h00 à 20h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Scrapbooking              | Adultes                  | De 19h00 à 22h00 (Salle de réunion)                      |
|                               | Sophrologie               | Adolescents & Adultes    | De 20h15 à 21h15 (Salle des fêtes)                       |
| JEUDI                         | Hardanger                 | Adultes                  | De 14h00 à 17h00 (Salle des fêtes)                       |
|                               | Tableau Carton Plume      | Adultes                  | De 14h00 à 17h00 (Salle de réunion)                      |
| VENDREDI                      | Soirée détente            | Adolescents & Adultes    | De 20h00 à 22h00 (Selon calendrier)                      |
| SAMEDI                        | Pétanque                  | Adolescents & Adultes    | Selon calendrier des compétitions                        |
| DIMANCHE                      | Randonnée pédestre        | Adolescents & Adultes    | De 9h00 à 12h00                                          |
| LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI | Aide aux Devoirs          | Enfants du CE1-CM2       | De 16h45 à 17h30 (École de Chailly)                      |

### LES NOUVEAUTES

**Balade Pédestre:** Promenades tranquilles qui permettent la découverte. Pour exemple : En automne, nous sommes allés en forêt cueillir des champignons. En décembre, nous sommes allés faire des photos de la « Venise du Gâtinais ». Il s'agit d'un loisir et d'un exercice physique accessible à tout âge. N'hésitez pas à nous rejoindre, le calendrier des balades est affiché dans la salle des fêtes, mais vous pouvez nous appeler.

**Soirée Détente:** Soirée de convivialité où vous pouvez venir en famille. Pour chaque soirée, nous avons choisi un thème de loisir (jeux de société, de carte etc...) et un thème « découverte d'activité » (sarbacane, jeux d'adresse, pétanque en salle) Pour connaître les dates et les thèmes, n'hésitez pas à nous contacter.



▲ Section balade : le parcours des Ponts, Montargis – le 3 décembre

**LES NOUVEAUTÉS (suite)****Gym Parents/enfants :**

Il s'agit d'une activité en duo entre l'enfant (8 mois/3 ans) et un adulte (maman, papa, mamie ou nounou) :

- ❖ activité d'éveil corporel pour l'enfant,
- ❖ activité d'entretien pour l'adulte,
- ❖ jeux collectifs et relation

**BIENVENUE**

Depuis septembre 2013, notre intervenant gym Marie-Reine NOGARET, partie en retraite, est remplacée par Christine CORBASSON

**QUELQUES EVENEMENTS EN 2013**

Le samedi 19 janvier, dans la Salle des Fêtes, un week-end Formation Premier Secours PSC1 a été programmé avec l'UFOLEP. Cette formation prévue pour 20 personnes, a compté 20 lauréats.

Cette année, si vous désirez suivre ce type de formation, contactez-nous : dès 20 pré-inscriptions, nous organiserons une nouvelle session.

\*\*\*\*\*

La section Carton plume. a déjà exposé :

- ❖ à la brocante de Ladon, le 1<sup>er</sup> mai
- ❖ à la bourse aux jouets de Chailly le 17 novembre
- ❖ au marché de Noël de Saint Maurice Sur Fessard

L'association APACAPLUM a été créée afin de pouvoir reverser les bénéfices à d'autres associations s'occupant du bien-être des enfants hospitalisés pour une longue durée.



▲ Week-end formation secourisme



▲ La fête de Noël - Les activités manuelles du matin

**La journée de Noël pour les enfants**

Le 18 décembre, nous avons accueilli les enfants adhérents dès 9 heures 30 le matin.

Au programme :

- activités manuelles et décoration de la salle,
- repas en commun le midi.

Pour l'après midi tous les enfants de la commune et d'âge scolaire étaient invités à venir nous rejoindre. La fête de Noël était organisée autour de stands jeux d'adresse, des ateliers maquillage et de création musicale.

Nous avons reçu une subvention du Conseil Municipal pour financer les différentes animations de l'après midi.

Nous avons embauché dix bénévoles pour nous aider à l'organisation de cette journée.

*Merci à tous, Conseil Municipal et bénévoles*

**RUBRIQUE A BRAC**

Cette année, la Section Balade (le mardi après midi), avec l'appui de l'UFOLEP, aimerait organiser des séances d'initiation à la marche nordique, dates à déterminer à partir de mars 2014. Si vous êtes intéressés, adhérents ou non, contactez nous.



**Recherchons toujours des bénévoles pour l'Aide Aux Devoirs**

**Alors envie de se détendre, d'apporter vos idées, votre aide ? Vous êtes toujours les Bienvenus !**

|                |                                 |                         |                        |
|----------------|---------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Notre e-mail   | foyerdesjeuneschailly@orange.fr |                         |                        |
| Nous contacter | Laurence : 02.38.96.25.65       | Claude : 02.38.96.13.21 | Hervé : 02.38.96.30.93 |
|                | La trésorière                   | La secrétaire           | Le président           |

## ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Cette association a regroupé 150 adhérents en 2013

### En 2013 l' A.A.P.M.A a réalisé :

- Une initiation aux milieux aquatiques avec les classes CM1 et CM2 de l'école de Chailly. Cette manifestation regroupe chaque année une cinquantaine d'élèves. Elle se conclut par un goûter et une remise de médailles.
- Un concours de pêche auquel ont participé 25 enfants de 4 à 13 ans et qui a été suivi d'un goûter et d'une remise de nombreux lots et coupes.
- Un concours de pêche intersociétaires entre 46 adhérents.
- 13 équipes ont pris part à un concours de pêche à l'américaine suivi d'un pique-nique.
- Un concours de pétanque avec 24 doublettes.
- L'AAPMA a financé la finale des ateliers milieux aquatiques avec l'école de Chailly au cours de laquelle 4 élèves ont été qualifiés.
- Nous avons procédé à un alevinage d'un montant de 2200 euros comprenant des gardons, tanches, brochets et perches.



### MANIFESTATIONS 2014

9 janvier - Atelier milieux aquatiques à l'école de Chailly, CM1-CM2.  
12 janvier - Assemblée générale et galette des rois.  
Fin mai - Initiation à la pêche dans le cadre des AMA, CM1-CM2.  
Début juin - Concours de pêche enfants.

14 juin - Finale des ateliers milieux aquatiques.  
Fin juillet - Concours de pêche intersociétaire.  
Début août - Concours de pêche à l'américaine.  
23 août - Concours de pétanque en doublettes.

Président: Christian KAUFMANN

Secrétaire: Dominique RIGHI

Trésorier: François ABASSIN

CK

## CHAILLY LOISIRS 2



Le rendez-vous de la brocante s'est tenu, selon l'habitude, le troisième dimanche du mois de mars (17 mars)

Malgré le temps pluvieux de l'après-midi petits et grands y ont trouvé leur plaisir en chinant ou en faisant un tour parmi les attractions.

En 2013 l'association Chailly-loisirs a eu le plaisir de perpétuer l'offre de l'apéritif et des lots pour la tombola du 14 juillet.

Grâce aux revenus de la "bourse aux jouets" qui s'est déroulée au mois de novembre nous avons pu offrir un calendrier de l'Avent aux 178 écoliers de Chailly, Presnoy et Thimory. Après une année où elle n'a pu se tenir faute de participants, la bourse aux jouets de 2013 a eu un franc succès. La salle des fêtes était à peine suffisante pour le nombre de participants et nous avons même dû refuser des inscriptions faute de place.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous les bénévoles. Sans leur aide la brocante ne pourrait avoir lieu chaque année.

Nous remercions également la municipalité de Montereau qui nous a généreusement prêté ses barnums.

Président: Jean-Paul GOULLIER

Secrétaire: Edith BOURGEON

Trésorière: Ghislaine GOULLIER

EB

Cette année, l'église a bénéficié d'installations nouvelles. Concernant la sonorisation, grâce à de généreux donateurs nous avons fait l'acquisition de deux haut-parleurs fixes pour amplifier le son pendant les cérémonies. Un troisième haut-parleur mobile pourra être utilisé à l'extérieur lors des célébrations d'obsèques à la demande de la famille. Par ailleurs l'association a financé l'installation par les employés communaux d'un éclairage dans les escaliers d'accès au grenier et d'un autre au-dessus de la porte extérieure de la sacristie. Une nouvelle porte d'accès à ce local a été mise en place grâce à un financement communal. La petite porte de l'église donnant sur la place a été rénovée par les employés communaux et le grand portail a été revernissé.

Au mois de septembre, les membres du bureau ont procédé à un grand nettoyage des murs, statues, tentures, maître-autel, bancs et chaire. Ces travaux réalisés dans une ambiance sympathique ont été suivis d'un repas pris en commun.

Au mois de juin s'est déroulée la messe annuelle officinée par le frère Roger qui a également procédé à deux baptêmes.

Durant la période des fêtes de fin d'année, l'association a mis en place un jeu de lumières éclairant les vitraux de l'intérieur.

Nous rappelons que la cotisation annuelle des membres de l'association et des sympathisants reste fixée à 10 Euros. Meilleurs vœux à tous pour 2014. M.G.

| Président     | Secrétaire       | Trésorière      |
|---------------|------------------|-----------------|
| Alain CHAUVET | Françoise FALZON | Michèle GUYADER |



## SECTION SHOL-CHAILLY



C'est toujours dans une ambiance sympathique que notre groupe se retrouve soit pour des séances d'art floral, des visites de jardins remarquables ou des conférences.

Début 2013, lors de notre assemblée générale, Mr Javoy nous a fait un exposé sur les plantes invasives en nous présentant les différentes espèces, leur développement et les solutions pour éviter leur prolifération.

A l'approche de Pâques, avec l'aide de notre fleuriste, nous avons élaboré un magnifique « Nid de Pâques » sur un lit de branchages en chèvrefeuille, garni d'anthuriums, de callas et d'orchidées.

Début juillet, nous sommes allés à Montbarrois, au parc du manoir

de la Javellière. Ce manoir offre un parc exceptionnel de jardins dédiés aux plantes vivaces, arbres, arbustes et rosiers parfois extrêmement rares.

Après les vacances d'été, nous avons confectionné une présentation florale d'automne, dans une colombine.

En novembre, mois des chrysanthèmes, nous nous sommes rendus à St Jean de Braye, au salon du chrysanthème organisé par le conservatoire où nous avons pu admirer les très nombreuses espèces et différentes présentations réalisées avec cette fleur. Comme d'habitude, c'était magnifique! Nous étions attendus par une personne du conservatoire et par Mr Gourlot qui nous ont expliqué la culture du chrysanthème, son mode de reproduction et ont répondu à nos questions.

A l'approche des fêtes, nous terminons l'année par une composition florale avec des fleurs éternisées, soit une couronne de Noël, soit un centre de table, que nous pourrions garder jusqu'à l'année suivante.

Pour l'année à venir, vous pouvez d'ores et déjà prendre note d'une sortie au Marais de Bourges, le 31 mai qui vous sera proposée en collaboration avec la section de Gien.

Vous aimez les fleurs, le jardinage. Vous avez besoin d'approfondir vos connaissances du monde végétal. Venez rejoindre notre groupe ! M.D.

| Contact:         | Martine DALAIGRE - Tél. 02 38 96 20 79 | e.mail: martine dalaigre@wanadoo.fr |                 |
|------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| Présidente       | Vice-Président                         | Secrétaire                          | Trésorière      |
| Martine DALAIGRE | Alain MUGNIER                          | Monique MONTAIGNE                   | Francine VERNET |



Peu nombreux sont ceux qui ont l'occasion de monter dans le clocher de Saint AIGNAN. Ceux-là sont récompensés par la découverte du remarquable travail réalisé par les charpentiers qui ont œuvré au début du 16<sup>e</sup> siècle. L'allée centrale de l'édifice appelée nef (du latin *navis* qui signifie navire.) du fait qu'elle évoque la coque d'un bateau renversé est surmontée d'un ouvrage en bois, portant la toiture et le clocher, lui-même ressemblant à la charpente de la coque d'un navire dont on ne peut qu'admirer les multiples membrures visibles sur la première photo. Si l'histoire de l'église est jalonnée de nombreuses réparations de la couverture de la toiture et du clocher, on trouve peu de traces d'intervention importante sur la charpente. Les ouvriers du 16<sup>e</sup> siècle avaient le temps de choisir leur bois. Cette incursion dans les combles permet également de découvrir les cloches au nombre de deux ( Il y en eut une troisième autrefois ).

La première fut installée en 1700. C'était la coutume de baptiser les cloches et de mentionner leur baptême sur le registre d'état civil détenu alors par le clergé. Donc le 28 octobre à 3 heures de l'après midi, fut installée et baptisée la première cloche par les officiels de l'époque qui appartenaient à la noblesse locale. Les parrains étaient Messire DAVID, seigneur de Chailly et la baronne du Fort, Damoiselle Elisabeth de PREVOLT.

Cette cloche reçut comme nom de baptême les prénoms de ses parrains et s'appela donc DAVID-ELISABETH. Mais les habitants de Chailly l'appelaient « la moyenne ». Elle n'existe plus aujourd'hui. En 1876 arriva à Chailly la deuxième cloche, la plus grosse, que l'on aperçoit sur la troisième photo où elle est partiellement cachée par des éléments de charpente. Cette cloche a une histoire dont nous avons déjà parlé l'année dernière dans l'article intitulé «Au temps où les cloches n'étaient pas électrifiées ».

C'est le fondeur CHAMBON, de Montargis, qui la fabriqua par refonte d'une ancienne cloche. Elle fut transportée à Chailly par un dénommé Pierre JAGOT (et non GAGOT, comme nous l'avions mentionné par erreur). C'est l'arrière-petit-fils de ce transporteur qui a réagi à la lecture de l'article de l'an dernier en nous apportant des précisions sur l'orthographe du nom de son aïeul et sur les conditions du transport. D'un poids de 700 kilos, cette grosse cloche fut transportée sur une charrette tractée par un âne, sur une route ressemblant à une piste empierrée. A l'époque il n'y avait pas de macadam. Arrivée à Chailly, suivant la tradition, elle fut baptisée avant d'être mise en place. Les officiels qui présidèrent cette cérémonie, en présence du curé de la paroisse Antoine DUTOIR et de l'archidiacre de Montargis, n'étaient plus des nobles mais des membres du conseil municipal. On décida que le nom de baptême, inspiré par les prénoms du Maire Ulysse-Jules GUILLAUME et de l'épouse du maire-adjoint Honorine THUILLET, serait JULIE-HONORINE. Cette cloche, toujours en place, n'est plus fonctionnelle.

La troisième cloche plus petite qui figure sur la photo du bas à gauche fut installée en 1820. Cette dernière n'a pas de nom de baptême mais on sait qu'elle est l'œuvre d'un fondeur parisien « OSFOND du BOIS »

Elle est encore fonctionnelle et c'est elle que l'on entend sonner aujourd'hui. Sa mise en action devenant problématique, voire dangereuse, elle connut une période de repos forcé, jusqu'à l'année dernière où l'on réalisa son électrification. Elle peut donc à nouveau sonner pour les cérémonies et pour l'angélus.

Y.F

SI VOUS POSSEDEZ DES PHOTOS D'ÉVÉNEMENTS ANCIENS QUI PEUVENT DOCUMENTER L'HISTOIRE DU VILLAGE. SI VOUS SOUHAITEZ DONNER VOTRE AVIS SUR CERTAINS ARTICLES, APPORTER DES PRÉCISIONS OU RELATER DES SOUVENIRS PERSONNELS, METTEZ-VOUS EN RELATION AVEC:

Chantal CLAVEL, 09 67 14 26 70

OU

Yvan FALZON, 02 38 96 24 16



**DARDONVILLE**  
Au cœur de l'industrie

Tél. : 02 38 89 20 64  
Fax : 02 38 89 21 85

12, rue E. Branly (Z.I.) - B.P. 31012 - 45701 VILLEMANDEUR Cedex

**ELECTRICITE GENERALE**  
**SARL PERRET**  
Installation - Rénovation  
Mise aux normes  
Alarme - Motorisation de Portail  
46, rue Guillaume de Lorris - LORRIS  
perret.sarl@wanadoo.fr - 02 38 92 45 45

**en Direct**  
**Producteur**  
Agneau et porc  
Vente en colis  
Ferme de Romaison  
Danielle et Philippe  
COFFINEAU  
Sur commande  
02 38 96 26 45  
coffineau.romaison@wanadoo.fr

**LORRIS MOTOCULTURE**  
VENTE - RÉPARATION - SAV Toutes Marques  
ISEKI ECHO Oleo-Mac  
DOLMAR HONDA  
15 place du Mail - 45260 LORRIS  
Tél. : 02 38 94 86 97

**J.P LAGARDE**  
AGENT CITROËN  
  
14, ROUTE DE MONTARGIS  
45260 THIMDRY  
Tél 02 38 96 23 49  
Fax 02 38 96 27 62

**SARL CAILLAT T.P.**  
TERRASSEMENT  
ASSAINISSEMENT  
  
21 route de la Cour Marigny - 45260 LORRIS  
Tél./Fax 02 38 94 22 60 - Port. 06 09 44 48 41

**ROSERAIE**  
**ET PÉPINIÈRES LORRICOISES**  
Rosiers - Conifères - Arbres  
Arbustes - Fruitières - Plantes à massifs  
Géraniums - Chrysanthèmes - Sapins de Noël  
AMÉNAGEMENT de TERRAIN - GAZON  
  
**Alain DAVID**  
Gros - Détail  
Route de montargis - 45260 LORRIS  
Tél. 02 38 92 41 17 - Fax 02 38 94 86 51

**PLACE NET**  
NOTRE SAVOIR FAIRE  
POUR VOUS SATISFAIRE  
  
Votre contact **François MARTIN**  
06.48.46.79.76 / 02.38.96.20.31  
françois.martin@place-net.fr  
Ménage quotidien ou occasionnel de votre domicile,  
Nettoyage de vos combles et garages,  
Nettoyage intérieur de votre véhicule,  
Nettoyage de pierres tombales

\*\*\* **AVIS DE RECHERCHE** \*\*\*

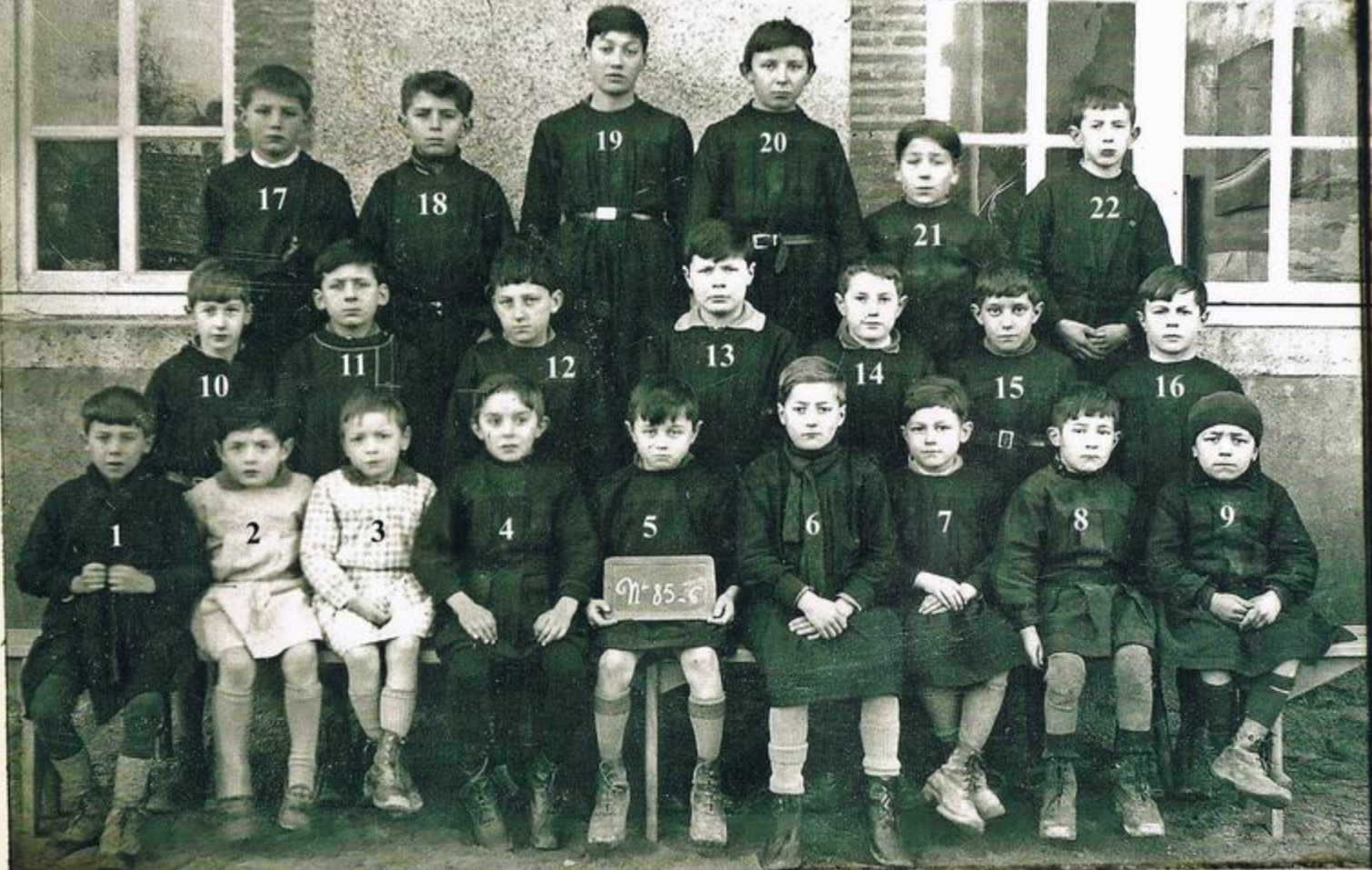
**Alain LABADIE, Président de l'office de tourisme de LORRIS**  
1, Rue des Halles 45260 LORRIS  
Tél. 02 38 94 81 42 - Fax 02 38 94 88 00

Pour notre grande exposition 2015, nous recherchons des photographies de groupes : écoles, communions, conseils de révision, fêtes, mariages, retrouvailles...

Vous pouvez nous apporter vos photos à l'office du tourisme. Nous les scannerons et vous les rendrons de suite.

Nous cherchons également des photos, courriers, objets pour agrémenter notre exposition du centenaire de la guerre 1914-1918, qui est prévue du 3 au 15 novembre 2014.

CLASSE A QUATRE COURS, 1935-1936



# HISTOIRE DES ECOLES DE CHAILLY DES ORIGINES AUX ANNEES CINQUANTE

## La fréquentation de l'école et l'acquisition des savoirs élémentaires :

lecture et écriture dans la société essentiellement rurale que fut celle de Chailly jusqu'au siècle dernier n'étaient pas, on le comprend, une priorité. On sait, grâce à un document d'archives, qu'en 1767 seules **treize personnes** dont le syndic et le curé savaient lire et écrire, alors que le village comptait plus de **500 habitants**. Malgré ce peu d'intérêt pour ce qu'il est convenu d'appeler l'instruction, les structures d'enseignement dans le village remontent assez loin dans le temps. Le nom d'un instituteur était mentionné pour la première fois dans un registre d'état civil en 1791: « **Jean Philippe HARDI** ». On ne sait dans quels locaux il enseigna ni combien d'élèves il eut.

## L'énigmatique école de filles :

Plusieurs aînés du village parlent d'une école de filles tenue par des religieuses qui aurait existé au numéro **24 de la route de Bellegarde**. Certains pensent que la demeure située à ce numéro correspondrait à cette ancienne école. Certes, il faut bien admettre que ce bâtiment est assez évocateur avec ses petites ouvertures au premier étage qui font penser à des cellules qu'auraient pu habiter les religieuses chargées de l'enseignement. D'autres pensent que c'est le mur de briques rouges que l'on aperçoit au bout de l'allée qui en serait un vestige. Nul ne sait à quelle époque ni pendant combien de temps cette école a fonctionné.

**Pour ce qui est de la scolarisation des enfants de Chailly les choses ont commencé à prendre une tournure sérieuse** pendant la monarchie de juillet, dans les premières années du règne de LOUIS-PHILIPPE arrivé au pouvoir après la révolution de 1830. Le Ministre de l'Instruction Publique de l'époque, **François GUIZOT**, fit voter une loi qui obligeait les communes de plus de 500 habitants à mettre en place au moins **une école primaire de garçons**. A cette époque, on voit apparaître pour la première fois dans les textes consultés une expression: la « **Maison d'Ecole** ».

Pour créer une école, il fallait répondre à un double souci : trouver à louer ou à acheter une maison qui offrait à la fois un local spacieux et éclairé pour le transformer en salle de classe et, contigus à cet ensemble, des locaux qui permettraient de loger l'instituteur seul ou avec sa famille. C'était la « **Maison d'Ecole** ». Deux maisons du village furent ainsi louées successivement par la commune:

**-Une en 1835 :** Ce fut le Sieur **GRIVOT Jules**, adjoint au maire, maréchal de profession qui loua à la commune pour le Sieur **FOUASSIER Louis**, instituteur primaire, une maison dans le bourg de CHAILLY composée de deux chambres: l'une d'habitation et l'autre servant d'école avec une cour derrière la maison. On ne sait pas où se trouvait cette maison...

**-L'autre en 1840 :** Il s'agissait d'une maison sise au bourg de CHAILLY appartenant à Monsieur **Ulysse GUILLAUME**. Elle comportait une chambre qui devait servir de classe communale et une pièce ayant entrée dans la précédente qui servirait de logement pour l'instituteur Pierre Benoît **BEZONNET**, avec une cour devant et un jardin derrière. Cette maison était située au lieu dit « **La Masure de la Courte Epée** » et sa terre confinait au « **Champs d'Ailly** ».

Ces locations étaient une réponse à la loi, mais elles n'étaient pas satisfaisantes car elles pouvaient, comme toutes locations, être remises en question. Ce qui aurait porté tort à la continuité de l'enseignement et la meilleure solution était que la mairie devienne propriétaire de la « **Maison d'Ecole** » qu'elle louerait à l'instituteur.

En Juillet 1843, le Sous Préfet écrivit au maire au sujet de **l'achat d'une partie de la maison de Monsieur PROCHASSON François**, sise au n°11 de la route de THIMORY, pour en faire une école. Gros propriétaire, cet homme dur en affaire, ne céda son bien que six ans plus tard pour la somme de 5500 francs pour laquelle la mairie dut faire un emprunt et voter une imposition extraordinaire.

Il fallut par la suite entreprendre des travaux d'appropriation : réfection de la maison du maître d'école et création d'une salle de classe. L'espace autour de l'école étant insuffisant, **la mairie acheta en 1857 un terrain appartenant à Madame Veuve Janvier**. L'école était enfin réalisée et put accueillir les élèves dans des conditions acceptables. La mairie vint s'y installer par la suite, d'abord au premier étage puis plus tard au rez- de- chaussée.

### *Scolarisation des filles :*

Certaines personnes pourraient s'étonner que l'on ait pensé à scolariser les garçons et que ce même souci n'ait pas prévalu pour les filles. Mais, en **1849**, on vivait encore dans une **société sexiste**. Les filles devaient rester à la maison pour se préparer à leur futur rôle d'épouses et de mères de famille pour lequel lecture et écriture n'étaient pas des savoirs indispensables. Il fallut attendre le Second Empire, **pour qu'en 1867, la Loi DURUY** vienne enfin réparer cette inégalité en rendant obligatoire la création d'une école de filles dans les communes de plus de **500 habitants**. La Municipalité se plia donc aux exigences de cette loi et les filles furent enfin admises à « l'Ecole » qui se mua en école mixte. Mais cette mixité heurta certaines bonnes consciences. Le 27 avril **1869**, Le Sous- Préfet écrivait au Maire ce qui suit : « Monsieur l'Inspecteur Primaire de Montargis a eu l'honneur de vous entretenir de l'avantage intellectuel et moral qu'il y aurait à ce que les filles fussent séparées des garçons pour les écoles. Il n'y a pas de local convenable que l'on peut louer. Il faut donc construire une **école spéciale de filles** ». La commune n'étant pas favorable à cette construction rentra en résistance tout en proposant ou réalisant des modifications des locaux : agrandissement, création de deux cours de récréation avec préaux couverts, création de deux classes séparées par une cloison en bois et promesse de remplacer cette cloison par un mur construit en briques. Rien n'y fit et la Sous - Préfecture alla jusqu'à menacer de fermer l'Ecole mixte si l'on ne construisait pas une « **Ecole Spéciale de Filles** ». Finalement la mairie fut obligée de céder. Et début **1899**, la décision de construire fut enfin prise par le conseil. Désormais les choses allèrent très vite. Le coût s'élevant à 7755 francs, le **4 Mars 1900** le conseil votait un emprunt. La construction fut achevée durant l'année 1900. Enfin, CHAILLY avait deux écoles. Mais elles étaient situées sur le même site. Une soixantaine d'années plus tard, en 1957, la **mixité de l'enseignement primaire** devint enfin légale.

### *Rapports de la mairie avec l'école et avec les instituteurs :*

Une fois la « Maison d'Ecole » louée ou acquise par achat, la commune avait encore une lourde responsabilité . C'est elle qui assurait les travaux d'entretien des locaux. Elle fournissait tout le matériel nécessaire à l'enseignement. Elle assurait également les frais d'éclairage et de chauffage, fournissant l'approvisionnement en bois et en charbon. (Le chauffage central au **fuel** ne fut installé qu'en **1969**). Elle fournissait des subventions à la cantine, payait le loyer de la maison d'école lorsque celle-ci était louée. Lorsque la commune devint propriétaire des nouveaux bâtiments l'instituteur payait un loyer à la mairie qui en retour lui versait des **allocations de logement**. A partir de 1928, la commune prit également à sa charge les frais de **médecine scolaire**. Elle rémunérait aussi les personnes qui assuraient le balayage des classes et de la mairie ainsi que celles qui confectionnaient les repas à la cantine.

Les instituteurs qui se sont succédés à l'école étaient soit célibataires soit mariés le plus souvent à une enseignante. Par tradition, l'homme avait la charge des classes supérieures et la femme enseignait aux plus petits. Pendant les périodes de guerre, l'enseignement fut essentiellement assuré par les femmes, les hommes étant partis au front. Le maître d'école était un homme important dans le village car il faisait partie des rares Calliaciens sachant lire et surtout écrire. Cette dernière compétence en faisait le personnage idéal pour remplir les **fonctions de secrétaire de mairie**, d'autant plus qu'il était facilement disponible et joignable, la mairie se situant dans les locaux de l'école. Certains aînés se souviennent que, lorsqu'une cérémonie de mariage se déroulait à la mairie, l'instituteur confiait la garde de la classe aux élèves les plus âgés pour troquer sa livrée d'enseignant contre celle de secrétaire et s'en aller rédiger et enregistrer l'acte de mariage. Il assistait aussi aux séances du conseil prenant part à la rédaction des procès-verbaux. A certaines époques cet homme, déjà très occupé, assurait aussi des cours pour adultes.

### *La vie des élèves :*

Nos chères petites têtes blondes d'aujourd'hui ne réalisent pas le bonheur qu'ils ont d'être chaudement vêtus, d'avoir une nourriture diversifiée, et d'être acheminés vers leur école en voiture ou en car. Les élèves, sur la photo faisant face à la page précédente, devaient se rendre à l'école à pieds quelque soit le temps et souvent par des chemins boueux. Il n'est qu'à voir l'état de leurs galoches . Ils venaient parfois de très loin . Certains habitaient à la **CLEMENDIERE** ou à **PRESNOY**. Ceux-là, l'instituteur les laissait partir plus tôt en fin d'après midi pour qu'ils ne soient pas exposés à retourner chez eux à la tombée de la nuit. Si l'on se réfère aux vêtements qu'ils portent on peut penser que la photo a été prise à un moment

de l'année où la température était basse et vous remarquerez qu'ils portent des pantalons courts. C'était la mode pour les garçonnets mais ils ne devaient pas avoir très chaud les jours d'hiver!. Sur le chemin de l'école certains devaient porter, outre leurs affaires de classe, une gamelle contenant une soupe ou un ragoût pour le repas de midi.

Arrivés à l'école, ils retrouvaient un peu de douceur car l'unique poêle commençait à répandre sa chaleur et ceci grâce au dévouement de camarades arrivés plus tôt pour le curer et le charger de bois et de charbon. A l'heure du repas, les enfants ne disposaient que du poêle pour réchauffer leur gamelle. Avaient-ils le sentiment d'être malheureux? Certainement pas. La vie n'était pas facile. Mais on l'acceptait ainsi. La commune était **bonne mère**. Lorsque le maître repérait des enfants de familles impécunieuses, mal vêtus ou dont le repas était trop pauvre, elle intervenait pour fournir des vêtements neufs ou un complément alimentaire. Les enfants scolarisés étaient très impliqués dans la vie du village. On les faisait participer à toutes les **commémorations nationales** à l'occasion desquelles on leur offrait des friandises ou des jouets. On les réunissait également sur la place du village lorsqu'il y avait des **remises de médailles** aux anciens combattants. L'école accueillait les enfants de Chailly mais aussi, temporairement, des enfants de cantonniers du canal ou les enfants des marinières de passage, lorsque la péniche de leurs parents était bloquée par la glace en hiver. Le nombre d'élèves scolarisés a été variable dans le temps. Il était le reflet de la population du village qui connut elle-même des fluctuations importantes. En 1940 il y eut jusqu'à 80 élèves. L'école était ouverte tous les jours, matin et après-midi, sauf le jeudi. Les élèves disposaient de deux cours de récréation, avec préaux, séparés par le bâtiment principal. Le sol de ces cours, comme celui des préaux, était recouvert d'une couche de sable qu'il fallait recharger et aplanir chaque année pendant les vacances scolaires. Un platane trônait au milieu de la cour des filles et un énorme marronnier au milieu de celle des garçons. Lorsque vint l'ère du **macadam**, la cour des garçons fut goudronnée mais les filles durent continuer à se contenter de leur espace ensablé. Chaque année les élèves les plus méritants étaient récompensés par une cérémonie aujourd'hui disparue: « **la Remise des Prix** ». C'était une fête solennelle au cours de laquelle certains d'entre eux interprétaient une pièce de théâtre suivie d'une distribution de livres financés par la mairie et par de généreux donateurs dont les noms figuraient sur les ouvrages remis. La **Caisse d'Epargne de Montargis** offrait, en plus, un livret de 20 francs et la mairie un livret de 5 francs. Tous les élèves reçus au certificat d'étude recevaient, en outre, un gros **dictionnaire Larousse**.

#### La création d'une cantine ne se fit pas sans difficultés:

En 1928, le Sous-Préfet recommandait que, pour inciter à la fréquentation de l'école, des cantines scolaires soient créées. Mais cette idée rencontra **une vive résistance de la part des parents**. Toutefois, le conseil municipal se renseigna sur le coût de son installation et sur le prix de revient des repas. En 1936, connaissant l'hostilité des parents à ce sujet, le conseil décida de surseoir. L'année suivante, les mentalités ayant évolué, une enquête auprès des parents obtint enfin une majorité de réponses favorables. Mais au mois de **Juin 1938**, la municipalité ayant à assumer le coût de trois tranches d'électrification, décida une nouvelle fois de reporter cette création. Ce n'est que quelques mois plus tard, les travaux d'électrification étant suspendus pour plusieurs années, qu'on prit enfin la décision de construire un local de cantine dont le coût s'élevait à **14442 francs**. Aucune subvention de l'état n'étant à espérer dans cette période de **veille de conflit**, la commune lança un emprunt auprès des citoyens de Chailly. On fixa le prix des repas à : **1 franc,25** pour le premier enfant et **0 franc75** pour le deuxième.

#### Evénements qui ont marqué la vie de l'école:

- En 1890, des grandes manœuvres se déroulèrent dans le village. Une conférence fut organisée dans la classe où 40 officiers vinrent s'asseoir sur les bancs des écoliers pour écouter un exposé.
- Les premiers banquets du 14 juillet se sont tenus dans la cour des garçons.
- Pendant la dernière guerre, certaines familles se réunissaient dans le local de cantine pour confectionner des colis pour les hommes détenus en Allemagne.
- Pendant l'occupation, du mobilier fut pillé par les Allemands.

#### Quelques instituteurs correspondant à l'époque évoquée dont les noms sont restés dans les mémoires:

**Mr. et Mme. Beauvallet, Mlle. Gouzy, Mr. et Mme. Guilbert, Mlle. Hodes, Mr. et Mme. Meunier, Mr. et Mme. Mousset, Mlle. Thierry, Mr. Vastiaux.**

#### Repères de conversion des prix évoqués dans cet article:

1 Franc 1850 = 3 €

1 Franc 1900 = 2,79 €

#### Une décision cocasse du conseil municipal du 25 novembre 1906 :

Le conseil décide que des **affiches** seront apposées et des annonces faites, à **son de caisse**, pour inviter la population à faire des propositions en vue de vidanger les **fosses d'aisance** des deux écoles communales. De plus, cette annonce sera publiée à **son de caisse le jour de Noël** à l'issue de la messe.

**Cette histoire de l'école a été rédigée à partir de documents d'archives et grâce aux souvenirs de trois de nos aînés dont la mémoire est un véritable livre ouvert sur le passé et que nous tenons à remercier.**

Y.F

## Ode à Chailly

Loin du pays où je suis né,  
Terre mêlée de France et d'Orient,  
A Chailly, j'ai enfin trouvé  
Un ancrage qui défie le temps.

Chailly, perle du Gâtinais,  
Tu détiens les clefs de mon cœur.  
Loin de toi jamais je n'irai  
Chercher un port d'attache ailleurs.

J'aime ton pont qui unit les eaux  
Du canal et de la rivière  
En un miroir vaste et si beau  
Où se contemplent les oiseaux fiers.

J'aime ta place près de Saint Aignan  
Où il fait bon s'asseoir l'été,  
Ses platanes lourds du poids des ans  
Sous lesquels on danse en Juillet.

J'aime suivre ta voie de halage  
Comme autrefois les mariniers  
Tirant sur leur bricole les charges  
Qui lentement sur l'eau glissaient.

J'aime la campagne qui t'entourne  
Où autrefois la vigne poussait,  
Les teintes vertes, bleues, fauves et jaunes  
Des champs de lin, soja et blé.

J'aime le mystère de tes bois,  
Monde secret et bien caché  
Qui abrite le cerf aux abois,  
Le faon et la biche apeurés.

J'aime l'imaginaire de tes gens  
Qui, d'une planche sur l'Huillard jetée,  
Ont créé le drame poignant  
De filles qui s'y seraient noyées.

Lorsque mon histoire sera écrite  
Et qu'il me faudra m'en aller,  
Que cette épitaphe soit inscrite  
A l'endroit où je dormirai.

A Chailly pour l'éternité

## A CHAILLY IL Y A CENT ANS

*La Création d'un bureau de poste fut la grande affaire de cette année 1913.*

Il fallait trouver un local pour le facteur receveur. Deux solutions s'offraient: La première consistait à acquérir et à aménager l'immeuble de Monsieur BONNET Alexandre occupé par Monsieur ROUSSELET, sabotier. La seconde était de construire un logement sur la place publique là où se trouvait l'ancien cimetière. Devant les réticences de Monsieur BONNET, c'est la deuxième solution qui fut adoptée.

Monsieur le Maire prit les conseils de Monsieur THEILLEUX, architecte à ORLEANS. Le devis s'élevait à 8419 francs (ce qui équivalait à 26245 euros). Restait à trouver le financement... Pour l'essentiel on eut recours à un emprunt auprès de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse remboursable sur trente ans. Un complément prélevé sur le fond des amendes correctionnelles fut accordé par le département. Le bureau ainsi créé devait être loué à l'administration des postes. Quant au bureau téléphonique, il devait être déménagé dans le nouveau local suivant l'engagement pris par la commune.

*Le dimanche 9 février à 14 heures 30 une cérémonie eut lieu sur la place publique.* Il s'agissait de la remise de médailles aux anciens combattants de la guerre de 1870. Assistèrent à cette cérémonie: le conseil municipal dans son ensemble, la subdivision des sapeurs-pompiers, les membres de la société de tir, les enfants des écoles et les habitants du village.

*Pour la fête nationale du 14 juillet 1913* pour des raisons budgétaires, il n'y eut pas de distribution de jouets aux enfants du village comme cela se pratiquait habituellement.

*CHAILLY n'avait pas de puits communal* et il existait un projet d'en creuser un sur la petite place du bourg à proximité de l'arbre de la liberté. Mais l'administrateur des Ponts et Chaussées s'y opposa, estimant que ce puits ne serait pas à une distance suffisante des voies de circulation. On le creusa donc dans le jardin du bureau de poste sur les conseils de Monsieur LUTTON GUERIN puisatier à PRESNOY et de Monsieur THEILLEUX, architecte. La porte de la clôture devait rester ouverte pour permettre le libre accès aux villageois.

*Le chemin de CHAILLY à LADON* posait un problème. Il appartenait aux trois municipalités de CHAILLY, AUVILLIERS et PRESNOY. Comme toutes les voies de circulation de l'époque, il était simplement empierré et sans limites bien dessinées. Aussi les propriétés riveraines empiétaient de plus en plus sur son tracé. Ce chemin ne conservait donc pas une largeur égale sur tout son parcours. Une demande de bien vouloir en fixer les limites fut faite aux Ponts et Chaussées.

*Le pont de bois sur la "Poterie" en face de la boucherie MERRY* n'offrant plus de garanties pour la sécurité publique, on demanda à l'Administration des Canaux d'y poser un grillage en fil de fer ou d'y installer des croisillons afin de protéger les enfants contre le risque de chute dans le canal ou la rivière.

*Une proposition de modification du code de la route concernant le village fut rejetée.* Cette proposition émanait de la Préfecture. Elle traduisait les difficultés de circulation liées à l'état des routes qui étaient alors de simples voies empierrées comme on l'a vu plus haut. Le macadam ne devait faire son apparition qu'une vingtaine d'années plus tard.

Il faut imaginer ces routes ou chemins parsemés d'ornières aux bords et bas-côtés inégaux et difficiles à nettoyer des amas boueux laissés par les véhicules agricoles en provenance des champs. Donc, il fut proposé d'imposer aux chauffeurs de ces véhicules de nettoyer le bandage des roues avant d'accéder aux voies de circulation. Pour faciliter les déplacements il fut également proposé, en cas de besoin, de tolérer une circulation sur la voie de gauche de la chaussée. Le principe du nettoyage des bandages fut repoussé car irréalisable en cas de pluie. La circulation sur la voie de gauche qui aurait pu entraîner des accidents fut également rejetée.

**L'impôt sur les chiens pose des problèmes.** Et oui... Les propriétaires de chiens payaient à l'époque une taxe spéciale. N'allez pas le répéter car cela pourrait donner de mauvaises idées au fisc!

Pour recouvrer cette taxe il fallait recenser chaque année tous les "toutous calliaciens". Comme les répartiteurs chargés de cette tâche s'en acquittaient plus ou moins bien, on pensa à la confier aux cantonniers qui connaissaient mieux la population. Cela ne se fit pas car les cantonniers avaient sans doute d'autres chats à "fouetter" et ce, pour le bonheur de certains assujettis. Cette taxe ne fut supprimée qu'en 1961.

**Legs POUILLOT: prix de vertu** Autres temps, autres mœurs ! Enfin nous terminerons ce retour dans le passé par une note amusante. Une certaine madame POUILLOT née PROCHASSON de LORRIS, bienfaitrice aisée, avait institué un prix de vertu qui devait récompenser une femme ou une jeune fille. En 1912 ce fut madame PRESLES née COUR-TACHON qui fut primée. En 1913, ne trouvant aucune personne vertueuse à proposer, le conseil décida d'attribuer une fois de plus ce prix à Madame PRESLES.

**Cette année 1913 fut marquée :**

**EN FRANCE:** par l'élection d'un président de la République de droite Raymond POINCARRE le 19 janvier. Le président du conseil BRIAND est remplacé le 21 mars par Louis BARTHOU. Le 16 mai l'allongement du service militaire provoque des mutineries dans les casernes. Le 7 août devant le renforcement des effectifs militaires en Allemagne la chambre des députés vote une loi portant la durée du service militaire à trois ans.

**DANS LE MONDE:** le 30 mai débute la seconde guerre balkanique qui voit la victoire de la Turquie sur la Bulgarie.

L'aviateur Roland GARROS effectue un vol de 800 kilomètres entre la Tunisie et Rome.

Cette même année trois inventions sont remarquables:

La première fabrication de pétrole à partir de poudre de charbon et d'hydrogène, le compteur GEIGER et l'ampoule électrique. **Y.F.**



Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY  
Tél. 02 38 94 51 26 - Fax 02 38 94 57 11  
courriel : r.vauvelle@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS**

**Histoire du bulletin municipal:** Le premier bulletin municipal de Chailly a paru en 1986. C'était un ensemble de 12 feuillets imprimés en noir et blanc réunis par une agrafe. Puis au fil du temps la qualité du papier s'améliora. La couleur fit une timide apparition, d'abord sur la couverture puis dans le corps du bulletin à partir de 2009. La première impression en librairie se fit en 1992.... Afin de constituer des archives de ce bulletin consultables en mairie, nous sommes à la recherche des numéros allant de 1986 à 1995 et de celui de 2003. Si vous possédez ces numéros, faites vous connaître en téléphonant au 02 38 96 24 16 ou en appelant la Mairie.

Nous les scannerons et vous les rendrons aussitôt. MERCI.

**Tous travaux minipelle...**

- Arrachage de haies
- Chemin d'accès
- Assainissement...

**Gérard LEROY**

**02 38 96 30 27**

Hameau de Romaison - 45260 Chailly-en-Gâtinais  
SIRET n° 353 139 256 00013

**DOMINIQUE RIGHI**  
**BAR TABAC**

**POINT POSTE  
CARTES DE PECHE  
POINT PRESSE  
COTISATIONS TENNIS**  
**Téléphone : 02 38 96 24 00**

**TAXI CHAILLY**



Commune de stationnement :  
CHAILLY

Groupeement communal :  
Thierry - Oussy  
La Cour Mangy - Presnoy

Jacelyne LAGARDE  
Bois de Romaison  
45260 CHAILLY EN GATINAIS

Transports  
de malades assis  
Gares, aéroports  
7 jours / 7  
24 H / 24

**Tél. 06 86 65 37 46  
02 38 96 23 98**

**VERANDAS et FENETRES  
du Gâtinais**



Devis  
Gratuit  
sans engagement

Neuf et Rénovation  
www.verandasfenetres.fr

Fenêtres PVC / Alu / Bois  
Portes de garages - Portes d'entrée  
Volets roulants et battants - Portes-fenêtres  
Fermetures - Stores - Vérandas

Chemin de Chevillon - Lieu dit "NOUBLAIN" - 45260 CHAILLY-EN-GATINAIS  
**Tél. 02 38 98 18 51 - 06 73 50 73 78**



**LES COUVREURS DU  
GATINAIS**

**Sébastien MARCHAND**

**COUVERTURE-ZINGUERIE-DAMONAGE  
RENOVATION-ENTRETIEN-DEDANNAGE**

NOUBLAIN  
45260 CHAILLY en GATINAIS  
TEL 02.38.96.35.80  
PORT 06.83.09.08.91  
couvreursgatinais@yahoo.fr

# Chailly en Gâtinais



2 0 1 3 - 2 0 1 4

Ce bulletin a été réalisé grâce à la collaboration de :  
AUGER Jack, BAGLAND Clarisse, BARROSO-MARTIN Rafaël, BOSSARD Ginette,  
BOURGÉON Edith, CLAVEL Chantal, COILLE André, DALAIGRE Martine,  
GUYADER Michèle, HOUSSACK Claude, KAUFMANN Christian, MAROIS Roger,  
ORLAY Marie Danielle, PROCHASSON Laurence, RIGHI Sylvie.  
CONCEPTION, REDACTION : PALZON Françoise et Yvan.  
MISE EN PAGE, PHOTOS : PETIT, Ivan.  
DIRECTEUR PUBLICATION : DALAIGRE Gérard.